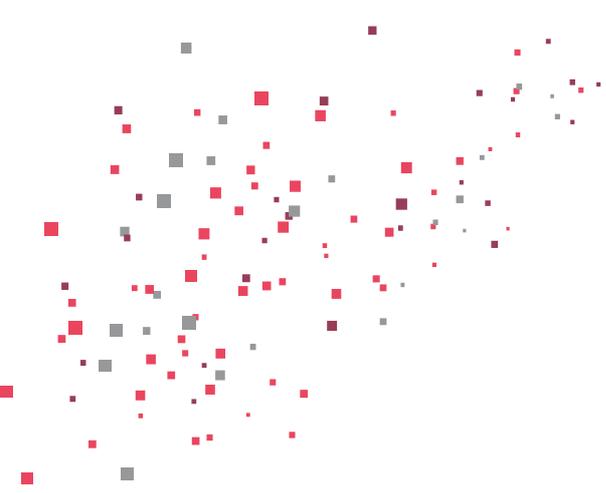




Rapport Financier Annuel

31 décembre 2011



avenirfinance 

Sommaire

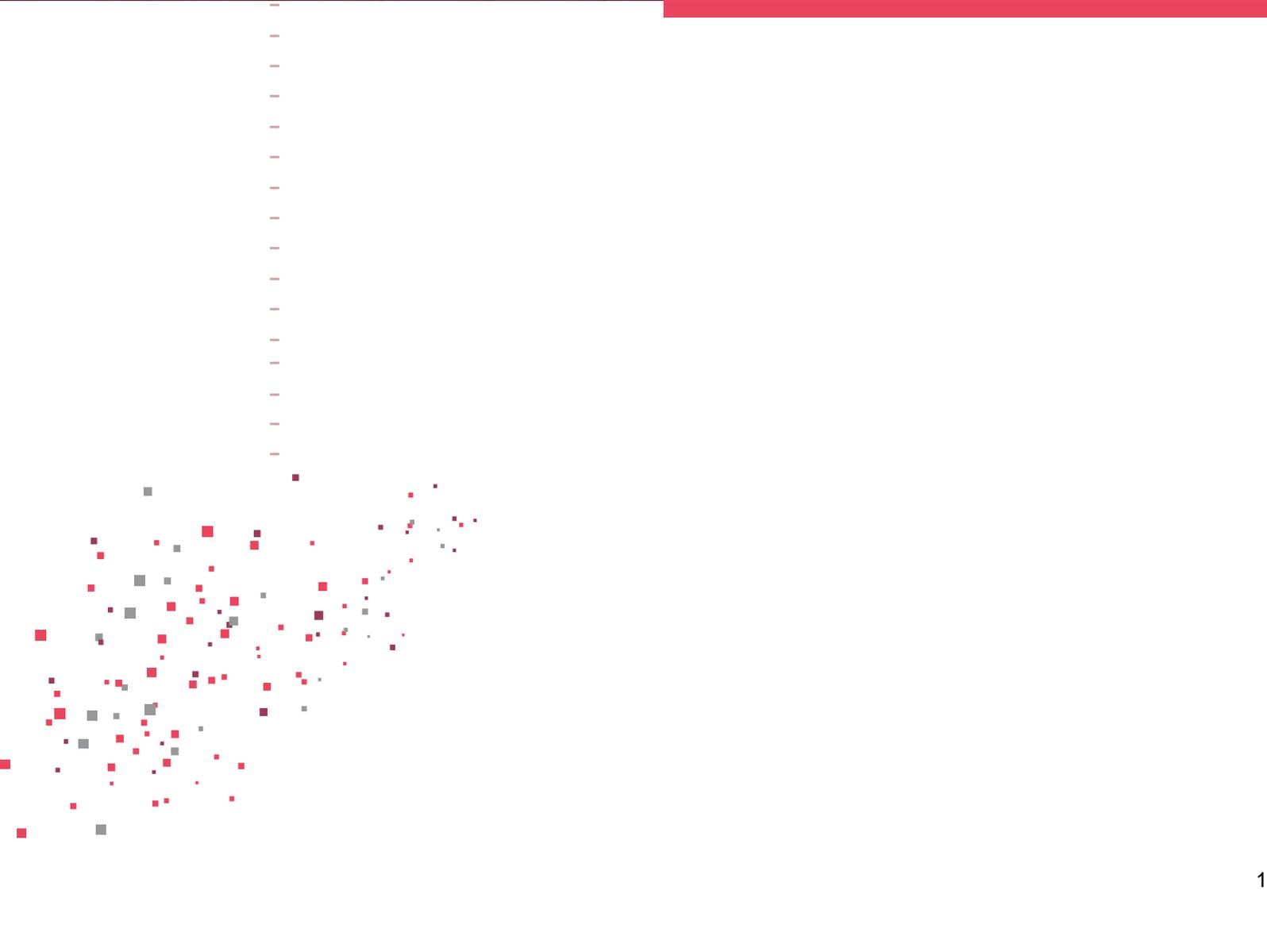
- Comptes consolidés du Groupe Avenir Finance au 31/12/2011
- Comptes de la société Avenir Finance
- Rapport de gestion 2011 du Groupe Avenir Finance
- Attestation des dirigeants
- Rapport des commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport du Président sur le contrôle interne
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président



Rapport Annuel

.11

Exercice social du
01.01.2011 au 31.12.2011





Avenir Finance SA
Société cotée à Euronext Paris (ISIN
FR0004152874)
51, rue de Saint-Cyr
69009 Lyon

Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01
<http://www.avenirfinance.fr>
Contact : info@avenirfinance.fr

Comptes Consolidés du Groupe au **31 décembre 2011**

ACTIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	déc.-11	déc.-10
Ecart d'acquisition	5.1	8 275	8 275
<i>Dont UGT Gestion Privée</i>		3 761	3 761
<i>Dont UGT Gestion d'actif</i>		4 514	4 514
Autres Immobilisations incorporelles	5.2	137	16
Immobilisations corporelles	5.2	365	481
Autres actifs financiers, y compris dérivés	5.3	476	481
Participations dans les entreprises mises en équivalence			173
Actifs d'impôts différés	5.4	3 629	3 855
ACTIF NON COURANT		12 882	13 282
Stock & encours	5.5	7 360	4 943
Créances clients	5.6	13 991	12 406
Créances d'impôt courant		647	379
Comptes de notaires	5.7	3 118	1 494
Autres créances courantes	5.8	1 595	3 078
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.9	5 618	6 075
Actifs classés comme détenus en vue de la vente			
ACTIF COURANT		32 329	28 377
TOTAL DE L'ACTIF		45 211	41 658

PASSIF CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	déc.-11	déc.-10
Capital		1 492	1 447
Primes d'émission		14 415	14 120
Réserves consolidées		4 614	4 635
Résultats non distribués		398	182
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	5.10	20 919	20 383
Participations ne donnant pas le contrôle		2 261	1 941
Provisions pour risques et charges	5.12	26	6
Avantages du personnel		66	67
Emprunts et dettes financières	5.13	96	114
PASSIF NON COURANT		188	188
Emprunts et dettes financières <i>dont endettement sur immobilier</i>	5.13	9 242 5 900	6 768 1 513
Dettes fournisseurs	5.14	5 730	5 501
Dettes fiscales et sociales	5.14	4 461	4 079
Autres dettes	5.14	2 411	2 798
Passifs classés comme détenus en vue de la vente			
PASSIF COURANT		21 844	19 146
TOTAL DU PASSIF		45 211	41 658

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES

En milliers d'euros	Note	déc-11	% Marge	déc-10	% Marge
Ventes de marchandises		15 365		9 712	
Ventes de produits		18 957		17 158	
CHIFFRE D'AFFAIRES	6.1	34 322		26 870	
Charges Opérationnelles	6.2	19 809		12 197	
MARGE BRUTE		14 513	100,0%	14 673	100,0%
Taux		42%		55%	
Frais de personnel	6.3	-9 850	-67,9%	-10 212	-69,6%
Charges externes	6.4	-3 466	-23,9%	-3 224	-22,0%
Impôts et taxes	6.5	-1 279	-8,8%	-1 243	-8,5%
Dotations nettes aux amortissements	6.6	-305	-2,1%	-165	-1,1%
Dotations aux provisions nettes de reprises	6.7	-125	-0,9%	-178	-1,2%
Autres produits et charges (*)	6.8	509	3,5%	367	2,5%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-2	0 %	18	0,1%
Pertes de valeur sur actifs					
Cession d'actifs financiers	6.12	-73		583	
Autres produits et charges opérationnels	6.9	1 121		-275	
RESULTAT OPERATIONNEL		1 059	7,3%	325	2,2%
Coût de l'endettement financier brut		-273		-244	
Produits financiers des placements de trésorerie		89		7	
Coût de l'endettement financier net	6.10	-184	-1,6%	-237	-1,6%
Autres produits et charges financières		-30		25	
Impôts sur les résultats	6.11	-224		176	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		608	4,0%	289	2,0%
RESULTAT NET		608	4,0%	289	2,0%
Dont :					
-Part du groupe		398		182	
-Part des minoritaires		211		108	
Résultat net/action - part du groupe (€)		0,16		0,06	
Résultat net dilué/action - part du groupe (€)		0,16		0,06	
Nombre d'actions retenu (en milliers)					
pour le résultat net par action		2 486		2 411	
pour le résultat net dilué par action		2 492		2 444	

(*) Les subventions d'exploitation provenant des crédits d'impôts recherche sont présentées en autres produits.

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	déc-11	déc-10
Résultat net consolidé de l'exercice	608	289
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Ecart de conversion	-	-
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
Résultat global	608	289
Dont part revenant au groupe	398	182
Dont part revenant aux minoritaires	210	108

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d' euros	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2009	1 447	16 898	1 558	19 903	1 936	21 839
Résultat consolidé de l'exercice			182	182	107	289
Coûts des paiements en actions		298		298		298
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Variation du pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 447	17 196	1 740	20 383	2 044	22 427
Augmentation de capital						
Distribution effectuée		-3 077	3 077		-103	-103
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2010	1 447	14 119	4 817	20 383	1 941	22 324
Résultat consolidé de l'exercice			398	398	211	609
Coûts des paiements en actions		271		271		271
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Variation du pourcentage d'intérêt			158	158	109	267
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 447	14 390	5 373	21 210	2 261	23 470
Augmentation de capital	45	25		70	70	
Distribution effectuée			-362	-362		-362
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2011	1 492	14 415	4 996	20 918	2 248	23 178

Flux de Trésorerie consolidés liés à l'activité

En milliers d'euros	déc-11	déc.-10
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	12 mois	12 mois
Résultat de la période	608	289
Amortissements des immobilisations	305	165
Dotation / Reprise provisions	18	-48
Résultat de cession d'immobilisations	73	-586
Charge d'impôt	-285	-544
Charges financières nettes	273	237
Coût des paiements fondés sur des actions	271	280
	1 264	-206
Variation de stock	-2 417	2 767
Variation des créances d'exploitation (1)	-1993	-3 966
Variation des dettes d'exploitation (1)	225	3 488
Autres variations		9
Variation du BFR lié à l'activité	-4 185	2 297
Trésorerie générée par les activités opérationnelles	-2 921	2 091
Intérêts payés	-273	-237
Impôt sur le résultat payé	509	326
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	-2 685	2 179
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-311	-183
Acquisitions d'immobilisations financières		-3
Trésorerie nette sur acquisition & cession filiales		-19
Produits de cession d'immobilisations	124	1 636
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	-187	1 431
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère	-362	
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-103
Augmentation de capital	319	
Produits de vente et rachat d'actions propres		19
Souscription d'emprunts	11 113	224
Remboursement d'emprunts	-7 026	-3 581
Intérêts payés		
Trésorerie nette utilisée par les activités de financement	4 044	-3 441
Variation de trésorerie	1 173	169
Trésorerie d'ouverture	1 148	979
Trésorerie de clôture	2 321	1 148

(1) Au 31 décembre 2010, les variations au bilan sont à corriger de l'entrée de la société Aupera pour - 5 229 K€ pour la ligne créances d'exploitation et de 3 293 K€ pour la ligne dettes d'exploitation.

SOMMAIRE

1.	<i>Bases de préparation</i>	12
1.1.	<i>Déclaration de conformité</i>	12
1.2.	<i>Base d'évaluation</i>	12
1.3.	<i>Monnaie fonctionnelle et de présentation</i>	12
1.4.	<i>Référentiel comptable</i>	12
1.5.	<i>Homogénéisation</i>	13
2.	<i>Principes et méthodes comptables</i>	13
2.1.	<i>Présentation des états financiers</i>	13
2.2.	<i>Recours à des estimations et aux jugements</i>	13
2.3.	<i>Périmètre de consolidation</i>	14
2.4.	<i>Identification des entreprises consolidées</i>	14
2.5.	<i>Variation de périmètre</i>	15
2.6.	<i>Méthode de conversion</i>	16
2.7.	<i>Ecarts d'acquisition</i>	16
2.8.	<i>Immobilisations incorporelles</i>	17
2.9.	<i>Immobilisations corporelles</i>	17
2.10.	<i>Actifs loués.</i>	18
2.11.	<i>Autres actifs financiers</i>	18
2.12.	<i>Stocks</i>	18
2.13.	<i>Créances clients</i>	19
2.14.	<i>Comptes de Notaires</i>	19
2.15.	<i>Autres créances courantes</i>	19
2.16.	<i>Trésorerie et équivalents</i>	20
2.17.	<i>Actifs non courants détenus en vue de la vente</i>	20
2.18.	<i>Capitaux propres (actions propres)</i>	20
2.19.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	20
2.20.	<i>Avantages au personnel</i>	20
2.21.	<i>Emprunts et dettes financières</i>	21
2.22.	<i>Instruments financiers</i>	21
2.23.	<i>Chiffre d'affaires</i>	22
2.24.	<i>Marge brute opérationnelle</i>	22
2.25.	<i>Coût de l'endettement financier net</i>	22

2.26.	<i>Impôt sur le résultat</i>	22
2.27.	<i>Résultat par actions</i>	23
3.	<i>Informations sectorielles</i>	24
3.1.	<i>Compte de résultat par secteur d'activité</i>	25
3.2.	<i>Bilan consolidé par secteur d'activité</i>	26
4.	<i>Gestion du risque financier</i>	27
4.1.	<i>Introduction</i>	27
4.2.	<i>Le cadre de la gestion du risque</i>	27
5.	<i>Notes sur le Bilan</i>	28
5.1.	<i>Ecart d'acquisition</i>	28
5.2.	<i>Détail des immobilisations</i>	28
5.3.	<i>Autres actifs financiers, y compris dérivés</i>	29
5.4.	<i>Impôts différés Actifs</i>	30
5.5.	<i>Détail du stock et encours</i>	30
5.6.	<i>Créances clients</i>	31
5.7.	<i>Comptes de Notaire</i>	31
5.8.	<i>Autres créances courantes</i>	31
5.9.	<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	31
5.10.	<i>Capitaux propres du groupe</i>	32
5.11.	<i>Options de souscription ou d'achats d'actions</i>	33
5.11.1.	<i>Actions gratuites</i>	33
5.11.2.	<i>Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)</i>	34
5.12.	<i>Provisions pour risques et charges</i>	34
5.13.	<i>Emprunts et dettes financières</i>	34
5.14.	<i>Autres passifs courants</i>	35
6.	<i>Notes sur le compte de résultat</i>	36
6.1.	<i>Chiffre d'affaires</i>	36
6.2.	<i>Charges opérationnelles</i>	37
6.3.	<i>Frais de personnel et effectifs</i>	37
6.4.	<i>Détail des charges d'exploitation</i>	38
6.5.	<i>Impôts et taxes</i>	38
6.6.	<i>Dotations aux amortissements</i>	39
6.7.	<i>Dotations aux provisions nettes de reprises</i>	39
6.9.	<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	39
6.10.	<i>Détermination du résultat financier</i>	40
6.11.	<i>Impôts sur les résultats</i>	40
6.12.	<i>Cession d'actifs financiers</i>	41

7.	<i>Engagements hors bilan (en K€)</i>	42
8.	<i>Informations relatives aux parties liées</i>	42
9.	<i>Événements postérieurs à clôture</i>	42

1. Bases de préparation

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 21 mars 2012 et seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

1.2. Base d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à la juste valeur conformément aux IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les comptes consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

1.4. Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe Avenir Finance de l'exercice 2011 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2011 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Avenir Finance a appliqué dans ses états financiers IFRS toutes les normes et interprétations IFRS / IFRIC publiées au journal officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2011 et dont l'application est obligatoire depuis le 1er janvier 2011.

Il n'a pas été fait application de normes ou interprétations établies par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au 1er janvier 2011, est sans impact sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 1 amendée – « Première adoption des IFRS »,
- IFRS 7 – « Instruments financiers : informations à fournir »,
- IAS 1 – « Présentation des états financiers »,
- IAS 24 révisée – « Informations sur les parties liées »
- IFRIC 14 – « Paiements d'avance ».

Avenir Finance a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Avenir Finance n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses comptes.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

1.5. Homogénéisation

Les états financiers de l'ensemble des filiales incluses dans le périmètre des comptes consolidés ont été homogénéisés selon les principes et règles comptables du Groupe en conformité avec les IFRS. La société est consolidée sur la base de son bilan arrêté au 31 décembre 2011.

2. Principes et méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon constante sur toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés et ont été appliquées systématiquement par toutes les entités du Groupe.

2.1. Présentation des états financiers

Le Groupe applique « IAS 1 révisée (2007) Présentation des états financiers » entrée en vigueur le 1er janvier 2009. En conséquence, le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux actionnaires de la Société uniquement dans l'état de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les actionnaires sont également présentées dans l'état du résultat global.

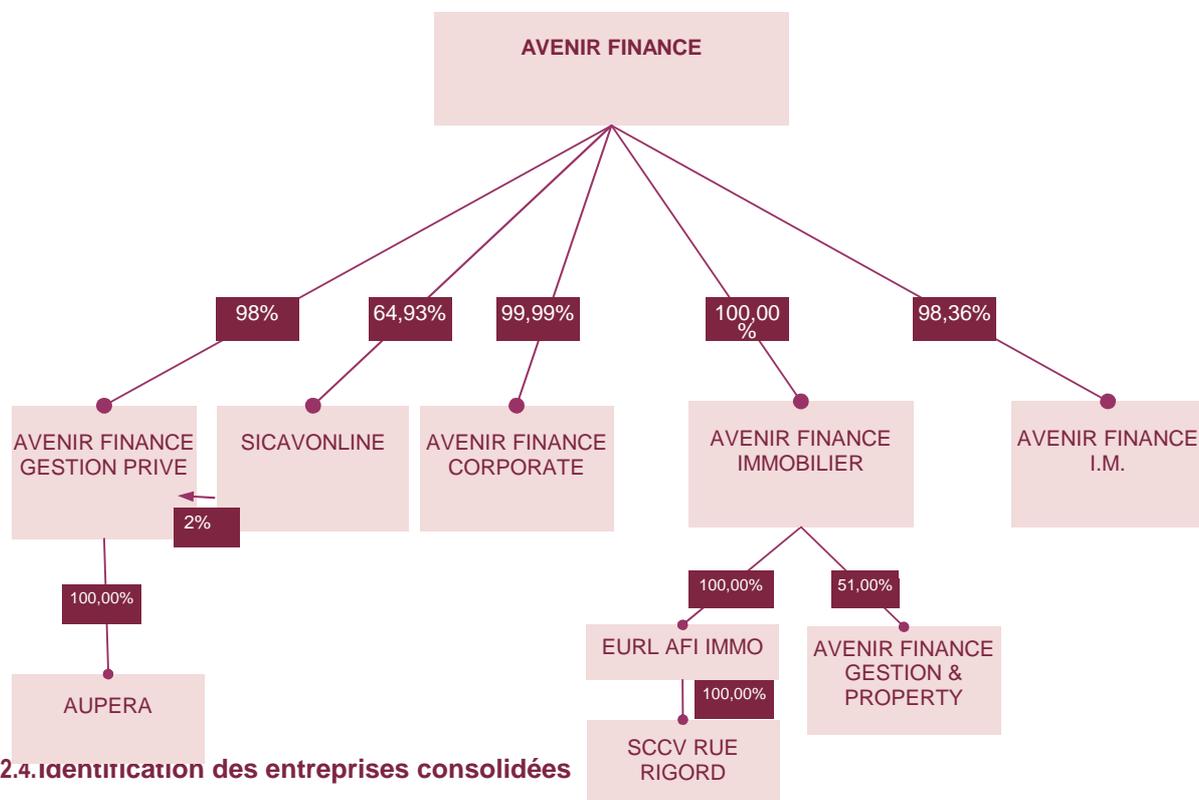
Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur le résultat par action.

2.2. Recours à des estimations et aux jugements

L'établissement des Etats Financiers conformément au cadre conceptuel des normes de l'IASB nécessite de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques et les données prévisionnelles.

Ces hypothèses concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (notes 2.7, 2.9, 2.11 et 2.12), l'évaluation des indemnités de fin de carrières (note 2.20) et les provisions pour risques et charges (note 2.19), les options de souscription ou d'achats d'actions (5.11).

2.3. Périmètre de consolidation



2.4. Identification des entreprises consolidées

Conformément à l'IAS 27 révisée, le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance entre la société consolidant (Avenir Finance) et chaque société dont elle détient directement ou indirectement, des titres. Le contrôle peut également exister en vertu de clauses contractuelles ou résulter de faits. Il définit un pourcentage de contrôle de droits, contractuels ou de faits et donne un pouvoir de décision.

Le pourcentage de contrôle de la société Avenir Finance dans toutes les sociétés appartenant au périmètre de consolidation, est supérieur à 50 % et représente un contrôle exclusif.

La méthode de consolidation utilisée est donc la méthode de l'intégration globale.

En complément, nous précisons que Sicavonline détient 2,08 % d'Avenir Finance Gestion Privée.

Société	Siège	N° de Siret	Détention Directe %	Contrôle du Groupe %	Méthode de Conso	Intérêts du Groupe %
AVENIR FINANCE IMMOBILIER	LYON	412 576 589 00037	100,00%	100,00%	I.G.	100,00%
AVENIR FINANCE CORPORATE	PARIS	421 689 159 00034	99,99%	100,00%	I.G.	99,99%
SICAVONLINE	PARIS	423 973 49400044	64,93%	100,00%	I.G.	64,93%
AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE	PARIS	431 974 963 00032	98,01%	100,00%	I.G.	100,00%
AVENIR FINANCE I.M.	PARIS	414 596 791 00080	98,36%	100,00%	I.G.	98,36%
AVENIR FINANCE GESTION & PROPERTY	LYON	511 839 904 00014	0,00%	100,00%	I.G.	51,00%
EURL AFI IMMO	LYON	484 566 922 00023	0,00%	100,00%	I.G.	100,00%
SCCV RUE RIGORD	LYON	485 191 290 00025	0,00%	100,00%	I.G.	100,00%
AUPERA	LYON	440 068 617 00016	0,00%	100,00%	I.G.	100,00%

2.5. Variation de périmètre

a - Evénements 2011

Le 17 février 2011, le groupe a cédé ces actions détenus dans Promelys Participations (20% du capital), à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 100 K€. La moins-value de cession est de - 73 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe.

Le 13 mai 2011, la société AGEAS France a pris une participation de 1,64% dans le capital d'Avenir Finance Investment Managers par le biais d'un apport en nature.

Le 24 mai 2011, le groupe a cédé 49% de Régie Pierre, sa filiale dédiée à la gestion locative. Le nom commercial a été modifié sur le 2nd semestre 2011. Le nouveau nom commercial est Avenir Finance Gestion & Property.

b - Historique

Le 02 mars 2010, le groupe a cédé 80% d'Avenir Finance Gestion, sa filiale dédiée au non coté, à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant de 1,2 M€. La plus value de cession dégagée est de 867 K€. Cette cession ne donnera pas lieu à l'élaboration de compte proforma car elle représente une part non significative dans les comptes groupe. Avenir Finance Gestion a été renommé PROMELYS PARTICIPATIONS

Le 01 mai 2010, le groupe a acquis 100% de la société Aupera dont l'activité principale est « contractant général non exécutant ».

Ageas France et Avenir Finance ont signé le 15 décembre 2009 un contrat d'investissement et de partenariat portant sur la distribution et la promotion de produits d'assurance sur la vie et de produits d'épargne patrimoniale. Dans le cadre du Contrat de Partenariat, Ageas France et Avenir Finance sont convenues que Ageas France prenne une participation dans le capital de Sicavonline à concurrence de 35,07 % du capital social de la Société, d'une part, par l'acquisition par Ageas France auprès d'Avenir Finance de 24,24% du capital social, et d'autre part, par la souscription par Ageas France à une augmentation de capital réservée.

Ageas France pourra porter sa participation à hauteur de 49% du capital social de Sicavonline dans le cadre d'une promesse de vente d'une durée de 24 mois.

Le 30 Octobre 2000, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Gestion : gestion de fonds communs de placement et de portefeuille (agrément COB du 14 Novembre 2000). Son premier exercice s'est clôturé le 31 Décembre 2001.

Le 22 Novembre 2000, la SA Avenir Finance reçoit, dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature, 99,99 % des titres de la société Avenir Finance Immobilier, créée en 1997, qui appartenaient auparavant en propre aux principaux actionnaires d'Avenir Finance.

Le 18 Décembre 2001, la SA Avenir Finance crée Avenir Finance Investissement : gestion de portefeuille pour le compte de tiers et d'organismes de placement collectif (Agrément COB du 21 Janvier 2002). Son premier exercice se clôture le 31 Décembre 2002.

Le 27 décembre 2002, la SA Avenir Finance reçoit, après avoir souscrit à 2 augmentations de capital en numéraire à hauteur de 1 724 600 €, 89.3% des titres de la société Sicavonline dans le cadre d'une augmentation de capital par apport en nature. Sicavonline détient une filiale (Sicavonline Vie) pour les activités assurance et immobilière.

Le 5 août 2002, la SA Avenir Finance se porte acquéreur de 89.96% de la société FF&T EQUITY par achat d'actions. Par la suite, cette société est renommée Avenir Finance Corporate. Entre 2003 et 2005, la SA Avenir Finance rachète 10,03% du capital de la SA Avenir Finance Corporate.

Le 26 mai 2004, la SA Avenir Finance souscrit à une augmentation de capital dans sa filiale Sicavonline Vie et porte son pourcentage de détention direct à 88.79%. Le 30 novembre 2004, avec effet rétroactif au 1er Janvier 2004, la Société Avenir Finance apporte à ses filiales Sicavonline et Sicavonline Vie les activités bourse, assurance et immobilier. L'apport a été valorisé sur la base des valeurs nettes comptables et rémunéré par l'attribution d'actions nouvelles. La SA Avenir Finance porte son pourcentage de détention direct dans la SA Sicavonline Vie à 98.93%. Cette opération est sans incidence sur les comptes consolidés du groupe. En Mars 2008, cette société est renommée Avenir Finance Gestion Privée.

Le 2 décembre 2004, la SA Avenir Finance a procédé à l'acquisition de 100% des titres de la SA PLG Capital (Société spécialisée dans la gestion de portefeuilles). Le 30 décembre 2004, cette société est renommée Avenir Finance I.M. et procède à l'acquisition de 50% de la SA Finalog pour porter son pourcentage de détention à hauteur de 100% dans cette filiale. Cette dernière a ensuite fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine en date du 30 décembre 2004.

Le 26 avril 2005, la société Avenir Finance I.M. fait l'acquisition de la SA Financière Vendôme. Cette dernière a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine le 30 juillet 2005. Le 30 juin 2005, la SA Avenir Finance I.M a absorbé la SA Avenir Finance Investissement. Cette opération a été sans incidence sur les comptes consolidés du groupe.

Le 13 juillet 2005, la SAS Avenir Finance Immobilier crée une filiale pour gérer les opérations de construction-vente : l'EURL AFI IMMO et la SCCV rue Sainte rue Rigord.

2.6. Méthode de conversion

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des cours en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7. Ecart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis conformément à la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprise».

Un test de dépréciation est effectué au minimum une fois lors de la clôture des comptes annuels et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par les actifs testés. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe Avenir Finance.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs peuvent être affectés, soit l'ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux métiers de Gestion d'Actifs et Gestion Privée. La ventilation des UGT est ainsi basée sur les secteurs opérationnels du Groupe et conforme aux préconisations de la norme IFRS 8.

Au 31 décembre 2011 les flux financiers issus des prévisions d'activité des trois prochaines années ont été actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque de 3,79 % (OAT 10 ans),
- un taux de risque de 6 % (« Small Caps »),
- un coefficient (β) de sensibilité du taux de risque compris entre 1,88 et 2,50 déterminé en fonction de l'activité rattachable à chaque élément incorporel, de sa maturité, de l'existence ou non d'un portefeuille et de la répartition des clients dans ce portefeuille,
- un taux de croissance à l'infini prudent compris entre 1,5% et 2,5 % déterminé en fonction des prévisions d'activité de la filiale.

En cas de perte de valeur d'utilité, une dépréciation est constatée dans les comptes consolidés dans la rubrique « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

La dépréciation comptabilisée est irréversible et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise lorsque la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition sera à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

Au 31 décembre 2011, le groupe Avenir Finance n'a pas identifié d'indice de perte de valeur.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de brevets et de logiciels. Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe c'est-à-dire 3 à 5 ans.

2.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

a – Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, qui est le coût de l'actif ou tout autre montant substitué au coût. Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle, ce qui représente au mieux le rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif.

Les durées estimées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 7 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revus à chaque clôture annuelle et ajustés si nécessaire.

b- Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable du composant remplacé est décomptabilisée.

Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

2.10. Actifs loués.

a - Location financement

Aucun contrat de location financement n'a été souscrit par le groupe.

b- Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location financement sont enregistrées comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés au résultat.

2.11. Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent :

- prêts et créances, ce poste comprend des dépôts et cautionnements, et des prêts comptabilisés au coût amorti suivant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- actifs financiers disponibles à la vente, ce poste comprend des titres de participations de sociétés qui n'entrent pas dans le périmètre de consolidation et des actions de sociétés cotées ; ils sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat.

Lors de chaque clôture, le Groupe Avenir Finance recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou groupe d'actifs financiers. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le Groupe Avenir Finance procède à la comptabilisation d'une dépréciation.

2.12. Stocks

a- Composition du stock

Les stocks sont composés soit d'immeubles acquis sous le régime de marchand de biens, soit d'encours liés des contrats en l'état futur d'achèvement (SCCV – Société Civile de Construction Vente).

Pour les programmes en-cours de commercialisation, le coût « stockable » est réparti entre les lots selon la grille des prix de vente.

b- Comptabilisation et méthode de dépréciation

A la date de clôture, les biens immobiliers sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette. Conformément à l'IAS 23, les frais financiers supportés avant la mise en commercialisation des immeubles sont incorporés au prix de revient.

Le coût d'acquisition intègre les charges suivantes :

- le coût d'achat de l'immobilier
- les frais d'actes, honoraires de notaire, droits de timbres et frais de publicité foncière
- les frais d'acquisition (honoraires d'entremise notamment)
- les indemnités d'éviction
- les frais d'études et de travaux
- les autres frais directement liés l'acquisition des immeubles
- Les frais financiers supportés par le groupe entre l'acquisition de l'immeuble et la commercialisation du premier lot

La valeur de réalisation nette est obtenue au travers d'expertises indépendantes effectuées sur les immeubles composant le stock immobilier du groupe Avenir Finance. Une dépréciation est constatée sur l'immeuble concerné lorsque sa valeur de réalisation nette est inférieure à son coût d'acquisition.

L'avis de valorisation des experts indépendants courant T1 2010 sur les anciens programmes et le taux de rotation du stock pour les immeubles acquis depuis 2010 confirment que les valeurs résiduelles de ces immeubles ne nécessitent pas de dépréciation.

Pour les **Ventes en l'état futur d'achèvement (VEFA)**, les encours sont constitués des frais engagés pour la réalisation des constructions des SCCV.

Les frais engagés se composent des éléments suivants :

- le coût d'achat de l'immeuble,
- les frais d'actes, honoraires de notaire, droits de timbres et frais de publicité foncière,
- les frais d'acquisition (honoraires d'entremise notamment),
- les indemnités d'éviction,
- les frais d'études et de travaux,
- Les frais financiers supportés par le groupe avant la commercialisation.

2.13. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

2.14. Comptes de Notaires

Il s'agit en majorité des fonds détenus par les notaires suite aux ventes réalisées par Avenir Finance Immobilier.

2.15. Autres créances courantes

Ce poste contient principalement :

- les créances sociales et fiscales du groupe,
- les comptes courants débiteurs vis-à-vis de tiers au groupe,
- les charges constatées d'avance,

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des charges à caractère d'exploitation postérieures à la date de clôture des comptes.

2.16. Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités et les placements monétaires sans risque, mobilisables ou cessibles à très court terme, effectués par le Groupe dans le cadre de sa gestion de trésorerie au quotidien. Ces placements représentent des actifs financiers de transaction et sont donc évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes latents sont comptabilisés en résultat. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les « Emprunts et Dettes financières courants ».

La filiale S.A. Sicavonline est soumise à la réglementation applicable aux établissements bancaires. Le règlement 93-05 du 21 décembre 1993 de cette réglementation impose aux établissements de crédit de respecter en permanence des ratios de prudence dits « Ratio Grands Risques ». Ces ratios ont pour conséquence de limiter la concentration des risques en maintenant un niveau de fonds propres suffisant. Ces ratios font l'objet d'évaluation à court terme afin de dissocier la trésorerie courante de la trésorerie non courante. Dans le cas où l'évaluation des ratios à un an met en évidence une trésorerie non disponible pour le groupe, celle-ci fait l'objet d'un reclassement dans les actifs non courants.

2.17. Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants ou les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente.

2.18. Capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en résultats non distribués.

2.19. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées, conformément à IAS 37, lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, sans avantage équivalent, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'établissement des comptes.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.20. Avantages au personnel

a - Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes

antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits.

Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie. Les calculs sont effectués tous les ans en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

b - Avantages à court terme du personnel

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

c - Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des droits à paiement fondé sur des actions accordés aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels il est estimé que les conditions de service et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé en charges in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition. Pour les droits à paiement fondé sur des actions assortis d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

2.21. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif. Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les Passifs non courants. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins de un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les Passifs courants.

2.22. Instruments financiers

a - Actifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les prêts, créances et dépôts à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les valeurs mobilières de placement. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

b - Passifs financiers non dérivés

Le Groupe comptabilise initialement les dettes émises et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils sont générés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou arrivent à expiration.

Le Groupe a les passifs financiers non dérivés suivants : des emprunts, des découverts bancaires, des dettes fournisseurs et autres dettes. De tels passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable.

2.23. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe comprend les revenus de l'activité immobilière, les revenus des produits financiers et d'assurance-vie distribués par le groupe, et des prestations de conseils.

Les revenus de l'activité immobilière comprennent la promotion immobilière et les marchés de contractant général. Pour la promotion immobilière, le chiffre d'affaires est constaté à la signature de l'acte. Toutefois, lorsqu'à la signature du compromis, les conditions énoncées par la norme IAS 18 sont respectées, le chiffre d'affaires est constaté. Afin de respecter le délai légal de 7 jours de réflexion accordé aux clients, au 31/12/2011, les compromis pris en compte dans le chiffre d'affaires étaient tous antérieurs au 23/12/2011. Pour les marchés de contractant général, les produits des contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement en application de la norme IAS 11.

Le groupe peut être amené à commercialiser des contrats en l'état futur d'achèvement. Dans ce cas conformément à l'IAS 11, les produits des contrats de construction sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

Les revenus des produits financiers et d'assurance-vie sont comptabilisés en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurance

Les produits issus des prestations de conseils sont constatés selon le degré d'avancement du dossier traité

2.24. Marge brute opérationnelle

Conformément à l'application de la norme IFRS 8 et en adéquation avec le reporting de gestion interne, la marge brute opérationnelle du Groupe est la différence entre le chiffre d'affaires du Groupe et les charges directement imputables aux revenus générés.

Certaines charges antérieurement comptabilisés dans le poste « Autres charges d'exploitation », ont été reclassées au niveau des achats consommés à partir de 2009.

2.25. Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalent de trésorerie.

2.26. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est :

- le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture
- tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles déductibles et des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ceux-ci pourront être imputés.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est désormais plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

2.27. Résultat par actions

Le résultat net par action est calculé en divisant le bénéfice net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de l'exercice des bons de souscription d'actions en cours.

3. Informations sectorielles

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus et supporter des charges, y compris des revenus et des charges liés aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Management afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Management comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable.

Les secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme IFRS 8 sont en accord avec le nouveau suivi opérationnel des performances par le management « management approach » du groupe annoncé le 25 mars 2010 autour de ses deux cœurs de métiers :

- La Gestion Privée
- La Gestion d'Actifs

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION PRIVEE** » regroupe :

- la distribution avec les sociétés Sicavonline et Avenir Finance Gestion Privée,
- le corporate avec Avenir Finance Corporate.

L'Unité Génératrice de Trésorerie « **GESTION D'ACTIFS** » regroupe :

- la gestion d'actifs avec Avenir Finance Investment Managers ;
- l'immobilier avec Avenir Finance Immobilier, Aupera, SCCV Rue Sainte/Rue Rigord et Avenir Finance Gestion & Property.

3.1. Compte de résultat par secteur d'activité

Comptes de résultat	déc.-11			déc.-10		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Chiffre d'affaires sociaux	15 916	22 054	37 970	7 573	7 879	15 452
Ventes intra-secteur	-2 241		-2 241	-354		-354
Chiffre d'affaires	13 675	22 054	35 729	12 997	14 848	27 845
Ventes Inter-secteurs	-1 168	-239	-1 407	-740	-235	-975
Chiffre d'affaires consolidé	12 507	21 815	34 322	12 257	14 613	26 870
Marge Opérationnelle	8 907	5 606	14 513	9 308	5 365	14 673
taux	71,2%	25,7%	42,3%	75,9%	36,7%	54,6%
Amortissements des immobilisations	171	135	306	151	14	165
Frais de personnel	7 649	2 199	9 848	7 587	2 636	10 223
Dont Coût des paiements en action	271		271	280		280
Autres charges et produits (*)	159	350	509	123	245	367
Résultat d'exploitation avant dépréciation des Fonds de commerce	-1 200	1 197	-2	-1 322	1 340	18
Cession d'actifs financiers	-73		-73	583		583
Autres charges et produits opérationnels	-197	1 319	1 122	-183	-92	-275
Perte de valeur des goodwill						
RESULTAT OPERATIONNEL SECTORIEL APRES DEPRECIATION DES FONDS DE COMMERCE	-1 470	2 516	1 046	-922	1 248	325
(+) Résultat financier	-87	-128	-214	-100	-112	-212
(-) Impôts sociétés	239	-462	-223	630	-454	177
RESULTAT CONSOLIDE	-1 318	1 925	608	-393	681	289

3.2. Bilan consolidé par secteur d'activité

Bilan	déc.-11			déc.-10		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Actifs sectoriels	14 329	21 684	36 013	11 916	19 161	31 077
Dont :						
Ecart d'acquisition	3 761	4 514	8 275	3 761	4 514	8 275
Autres immobilisations Incorporelles	11	126	137	16		16
Immobilisations Corporelles	338	27	365	467	15	482
Stocks		7 360	7 360		4 943	4 943
BFRE Actif	11 097	9 706	20 803	8 456	9 738	18 194
Provision sur Actif Circulant	-878	-50	-928	-784	-50	-833
Autres Actifs						
Immobilisations Financières et Autres	473	3	476	652	3	655
Actifs détenus en vue de la vente						
Impôts différés et créance d'impôt	3 605	38	3 643	3 908	-53	3 855
Trésorerie Active	3 357	2 206	5 563	3 000	3 075	6 075
TOTAL DES ACTIFS	21 764	23 930	45 694	19 475	22 187	41 658
Passifs sectoriels	8 784	4 490	13 275	6 330	6 120	12 450
Autres Passifs						
Capitaux propres	20 296	2 786	23 082	20 509	1 815	22 324
Emprunts et Trésorerie Passive	3 233	6 104	9 337	4 483	2 400	6 883
Dette d'impôt et dividende						
TOTAL DES PASSIFS	32 313	13 381	45 694	31 322	10 335	41 658

4. Gestion du risque financier

4.1. Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit,
- risque de liquidité,
- risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent dans d'autres notes de ces états financiers consolidés.

4.2. Le cadre de la gestion du risque

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe est confronté, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

a - Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

b - Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt existe essentiellement sur l'endettement du groupe qui est pour l'essentiel bas sur des taux d'intérêts variables. Le Groupe n'a pas recours à des instruments dérivés pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt.

c - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

d - Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de perte directe ou indirecte générée par un ensemble de facteurs internes liés aux processus du Groupe, à son personnel, à la technologie, à l'infrastructure, et par des facteurs externes autres que les risques de crédit, de marché et de liquidité tels que la conformité aux règles légales et réglementaires et aux règles de conduite de la profession. Les risques opérationnels sont générés par toutes les opérations du Groupe. L'objectif du Groupe est de gérer son risque opérationnel de façon à trouver un équilibre permettant d'éviter des pertes financières et une atteinte à l'image du Groupe tout en contrôlant l'efficacité des coûts et en évitant les procédures de contrôle susceptibles de décourager l'initiative et la créativité.

5. Notes sur le Bilan

5.1. Ecarts d'acquisition

Les variations des écarts d'acquisition s'analysent de la manière suivante :

Valeur nette	Date d'acquisition	déc.-10	Acquisition	Cession	déc-11
Distribution	nov-00	30			30
Distribution	août-02	3 730			3 730
Conseils aux entreprises	déc-00				
Gestion Privée		3 760			3 760
Gestion d'actif	déc-04	2 598			2 598
Gestion d'actif	avr-05	1 389			1 389
Immobilier	nov-00	526			526
Gestion d'Actif		4 513			4 513
Total		8 275			8 275

La mise en œuvre des tests de pertes de valeurs n'ont abouti à aucune dépréciation.

5.2. Détail des immobilisations

- Etat des immobilisations brutes

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Valeur Début d'Exercice	Autres mouvements	Acquisition (*)	Cession / perte de valeur	Valeur Fin d'Exercice
Ecart d'acquisition	8 275				8 275
Logiciels	262		19		281
Autres immobilisations incorporelles	36		250		286
Immobilisations Incorporelles	298		269		567
Agencements	646		11		657
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique	727		26		753
Mobilier	226				226
Immobilisations Corporelles	1 600		37		1 636
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	10 173		306		10 478

(*)L'augmentation des autres immobilisations incorporelles correspond à l'apport en nature d'Ageas France à Avenir Finance Investment Managers.

- Etat des amortissements

Amortissements (en milliers d'euros)	Montant Début D'exercice	Autres mouvements	Dotations de l'Exercice	Reprises	Valeur Brute Fin d'Exercice
Logiciels	262		23		269
Autres immobilisations incorporelles	36		125		161
Immobilisations Incorporelles	282		148		430
Agencements	343		76		419
Matériel de transport	5				5
Matériel de bureau et informatique	575		63		638
Mobilier	196		13		209
Immobilisations Corporelles	1 119		152		1 271
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	1 402		300		1 701

L'apport en nature d'Ageas France à Avenir Finance Investment Managers d'un montant valorisé à 250 K€ est amortie sur 24 mois.

5.3. Autres actifs financiers, y compris dérivés

En milliers d' euros	Valeur au 31/12/2011	Valeur au 31/12/2010
Prêts et créances	189	188
-Dépôts et cautionnements	189	188
-Prêts	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	287	293
-Actions Sofaris		-
-Actions Auctalys		-
-Parts Renovalys	50	50
-Liquidité sur contrat d'animation de titre	62	68
-Autres		-
-Parts C de FCPI et FCPR	175	175
TOTAL	476	481

Les parts C de FCPI et FCPR n'ont pas fait l'objet de dépréciation car :

- Plusieurs fonds ne sont pas dans la période de clôture
- Absences d'informations sur les valeurs de sortie des fonds en cours de clôture

5.4. Impôts différés Actifs

- Détail du poste

	Valeur au 31/12/2010	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2011	Origine	
						Déficits fiscaux	Décalages temporaires
Avenir Finance	2 218		135		2 082	2 074	8
Avenir Finance Gestion							
Avenir Finance I.M.	11	40			50		50
Avenir Finance Corporate	110	29			139		139
Avenir Finance Immobilier	-64	48			-15		-15
Sicav on Line	1 567		211		1 356	1 352	4
Aupéra		3			3		3
Avenir Finance Gestion Privée	13	2			15		15
TOTAL	3 855	121	347		3 629	3 426	218

Conformément à la norme IAS 12, les actifs d'impôt sont constatés pour le montant probable des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales au 31 décembre 2011 pourront être imputées. Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 confirment le business plan qui prévoit une consommation totale des impôts différés actifs sur une période de 3 ans.

5.5. Détail du stock et encours

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc.-10
Immeubles	6 997	3 880
<i>Dont frais financier</i>	78	197
Ventes en état futur d'achèvement	376	1063
Valeurs brutes	7 373	4 943
Provisions pour dépréciation	13	
Stocks et encours nets	7 360	4 943

L'augmentation du stock au 31 décembre 2011 correspond à l'investissement immobilier du groupe Avenir Finance pour répondre aux objectifs 2012 et maintenir la dynamique commerciale de l'exercice 2011.

Cette augmentation ne traduit en aucun cas la remise en cause de la stratégie de portage du groupe. En effet depuis le second semestre 2009, le groupe Avenir Finance a choisi de réduire le risque lié au financement des immeubles en s'appuyant sur des partenaires financiers pour le portage de ces biens.

La provision pour dépréciation constaté sur 2011 correspond à une remise commerciale sur un ancien programme.

5.6. Créances clients

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc.-10
Valeur brute	14 853	13 174
Provisions pour dépréciation	862	768
Valeur nette	13 991	12 406

Le groupe procède régulièrement à une révision de ces créances clients sur une base d'éléments objectifs (antériorité, risque client, ...) afin d'anticiper et d'identifier des risques clients latents.

Les créances clients sont élevés au 31 décembre de chaque exercice du à l'effet de saisonnalité d'une partie des produits du Groupe Avenir Finance.

5.7. Comptes de Notaire

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc.-10
Valeur brute	3 167	1 544
Provisions pour dépréciation	50	50
Valeur nette	3 118	1 494

5.8. Autres créances courantes

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc.-10
Créances fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	1020	1 322
Créances sociales	51	49
Charges constatées d'avance	309	266
Compte courant bloqué	-	1200
Compte courant sociétés mises en équivalence	-	39
Autres actifs courants	215	202
Total	1 595	3 078

5.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

- Analyse par nature

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc.-10
Valeurs mobilières de placements	3 472	4 546
<i>Dont Gestion Privée</i>	2 511	2 697
<i>Dont Gestion d'Actifs</i>	960	1 849
Comptes bancaires et autres disponibilités	2 146	1 529
Total	5 618	6 075

Toutes les valeurs mobilières de placement ainsi que les concours bancaires et autres disponibilités sont à échéance moins d'un an.

- Analyse trésorerie ouverture et clôture du tableau de flux

En milliers d'euros	Clôture	Ouverture
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	5 618	6 075
Découverts bancaires	-3 297	-4 927
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	2 321	1 148

5.10. Capitaux propres du groupe

- Composition du capital et actions dilutives

	Action Ordinaire	Action Prioritaire	BSA	Stock Option	Actions Gratuites	Total
Situation au 31 décembre 2008	2 452 370			96 490	40 744	2 589 604
Emission d'Action	9 150					9 150
Actions sur Auto contrôle	-49 578					-49 578
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				214 278	46 804	261 082
Annulation de Stocks Option et actions gratuites				-74 278	-3 344	-77 622
Situation au 31 décembre 2009	2 411 942			236 490	43 460	2 732 636
Emission d'Action						
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites				50 000		50 000
Annulation de Stocks Option et actions gratuites						
Situation au 31 décembre 2010	2 411 942			286 490	43 460	2 782 636
Emission d'Action	74 711					74 711
Actions sur Auto contrôle						
Emissions de Stocks Option et actions gratuites					8 000	8 000
Annulation de Stocks Option et actions gratuites				- 22 606		- 22 606
Situation au 31 décembre 2011	2 486 653			261 778	53 808	2 802 239

5.11. Options de souscription ou d'achats d'actions

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options, émis après le 4 janvier 2006 et en vigueur au 31 décembre 2011 :

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'option non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
28-juil.-09	39 278	39 278	28-juil.-09	28-juil.-14	0,60
28-juil.-09	35 000	35 000	28-juil.-09	28-juil.-14	4,64
23-déc.-09	137 500	137 500	23-déc.-09	23-déc.-14	7,38
21-juil.-10	50 000	50 000	21-juil.-10	20-juil.-15	7,99

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle Black & Scholes selon les hypothèses suivantes :

	28-juil.-09	28-juil.-09	23-déc.-09	21-juil.-10
Taux de rendement sans risque	3,55%	3,55%	3,55%	3,55%
Durée de vie attendue	5	5	5	5
Volatilité attendue	35,00%	35,00%	35,00%	35,00%
Dividendes attendus	0	0	0	0
Cours de l'action	5,15	5,15	7,38	7,43
Prix d'exercice	0,6	4,64	8,2	7,99
Juste valeur	5,54	2,8	2,97	2,46

Sur la base de ces hypothèses la charge comptabilisée au 31 décembre 2011 concernant les plans d'options de souscription ou d'achats d'actions s'élève à 271 K€.

5.11.1. Actions gratuites

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009 et du 18 mars 2011 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 30 667, 20 064 et 8 000 actions gratuites.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, le plan prévoit une période d'acquisition de 2 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans, pendant laquelle les actions sont incessibles.

Juste valeur des actions gratuites attribuées

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 5.15 € et 8.15 €.

La charge comptabilisée au 31 décembre 2011 s'élève à 136 K€.

5.11.2. Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Les Conseils d'Administration du 28 juillet 2009, du 23 décembre 2009 et du 21 juillet 2010 ont procédé à l'attribution conditionnelle de 39 278, 35 000, 137 500 et de 50 000 BSPCE.

Conditions d'acquisition des droits

S'agissant de l'attribution conditionnelle des BSPCE, le plan prévoit une période d'exercice de 5 ans. Au terme de cette période d'acquisition, les BSPCE non exercées seront caducs.

Juste valeur des BSPCE

La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. Sur la base de ces hypothèses les justes valeurs s'élèvent à 5,54, 2,80, 2,97 et 2,44 €

La charge comptabilisée au 31 décembre 2011 s'élève à 135 K€..

5.12. Provisions pour risques et charges

La société Avenir Finance a recensé les différents litiges auxquels elle pourrait être susceptible d'être soumise afin de déterminer les risques devant faire l'objet de provision. Elle a fait l'objet d'assignations et de réclamations contentieuses. Sur le fond, la société estime, après examen de ses conseils, que ces demandes sont infondées.

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2010	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2011
Provision pour impôts						
Provision pour retraites	67	2	4			65
Autres provision pour risques	6	20				26
Autres provision pour charges						
Total	73	22	4			91

5.13. Emprunts et dettes financières

- Analyse par natures

En milliers d'euros	31-déc-11		31-déc.-10	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts sur immobilier		5 900		1 509
Emprunts sur croissance externe				277
Associés comptes courant			-	-
Dépôts et cautionnement		6		
Avances conditionnées	96	39	114	56
Dépôts et concours bancaires		3 297		4 927
Total	96	9 242	114	6 768

- Analyse par maturité

En milliers d'euros	31-déc-11	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts sur immobilier	5 900	5 900		
Emprunts sur croissance externe				
Associés comptes courant				
Dépôts et cautionnement	6	6		
Avances conditionnées	135	39	96	
Dépôts et concours bancaires	3 297	3 297		
Total	9 337	9 242	96	

Les emprunts (hors concours bancaires) ont été souscrits exclusivement en Euros. La dette est exclusivement à taux variable.

Il n'y a pas de dettes à plus de 5 ans.

Sous la rubrique « emprunts sur immobilier » figurent les financements des biens immobiliers en stock ainsi que des ventes actées en fin d'exercice en instance d'encaissement inscrites dans les comptes de Notaires. Le montant des ventes actées au 31 décembre 2011 dont l'encaissement a été constaté début janvier 2012 est 1 366 K€.

5.14. Autres passifs courants

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc.-10
Dettes fournisseurs	5 730	5 501
Dettes fiscales (hors impôt sur les bénéfices)	2 984	2 465
Dettes sociales	1 477	1 614
Fournisseurs d'immobilisations	-	-
Comptes des notaires	35	41
Autres dettes	293	440
Produits constatés d'avance	2 083	2 316
Total	12 603	12 377

6. Notes sur le compte de résultat

6.1. Chiffre d'affaires

	déc-11	déc-10
Sicavonline	5 569	4 515
Avenir Finance Gestion privée	8 208	8 453
Avenir Finance I.M.	8 456	8 732
Avenir Finance Immobilier	11 366	5 383
SCCV Rigord	764	-
Aupera	3 445	4 511
Avenir Finance Gestion & Property	66	11
Avenir Finance Corporate	- 43	100
Avenir Finance	2 183	1 814
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES COMPTES SOCIAUX	40 013	33 520
(-) Chiffre d'Affaires intra groupe	-5 691	-6 649
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	34 322	26 870

Les produits provenant de la vente d'immeubles, de produits financiers et d'assurance-vie sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités.

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant en général la forme d'un contrat de vente, d'un compromis ou d'acte notarié, d'un bulletin de souscription ou d'un formulaire qui est exécuté et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

S'il est probable que des remises seront octroyées et que leur montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée en moins des produits lorsque la vente est comptabilisée.

6.2.Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles comprennent principalement les charges directes d'activités propres à chaque produits composants le chiffre d'affaires du Groupe. Elles sont le reflet des charges opérationnelles du reporting de gestion interne du Groupe Avenir Finance conformément aux critères de la norme IFRS 8.

Pour l'activité **Gestion d'Actifs**, il s'agit des charges suivantes :

- Le coût d'achat des immeubles
- Les frais administratifs et de dépositaires
- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

Pour l'activité **Gestion Privée**, il s'agit des charges suivantes :

- Les honoraires rattachés aux produits
- Les rétrocessions aux différents partenaires
- Les charges directes d'exploitation

6.3.Frais de personnel et effectifs

- **Frais de personnel et effectifs**

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Salaires Bruts	6 768	7 072
Charges patronales	2 810	2 860
Coûts des paiements en actions	271	280
Coûts des provisions pour retraite		
TOTAL	9 849	10 212
Effectif moyen	130	124

Les droits individuels à la Formation (DIF) acquis par les salariés du groupe sont de 6263 heures.

- **Rémunération des dirigeants**

Le montant total des rémunérations versées aux membres de la direction générale est de 442 K€

6.4. Détail des charges d'exploitation

En milliers d' euros	31-déc-11	31-déc-10
Consommables (électricité, Fournitures administratives)	25	23
Location Immobilière	853	804
Location mobilière, entretien, maintenance	19	38
Assurances	363	109
Documentation et base de données	5	18
Personnels Extérieur	114	122
Honoraires	1 025	807
Publicité	325	554
Frais de déplacements	324	319
Télécommunication (Téléphone, Poste..)	110	142
Services Bancaires	135	132
Autres Charges Externes (Cotisations, Dons...)	167	157
TOTAL	3 466	3 224

Les honoraires versés à chacun des commissaires des contrôleurs légaux du groupe Avenir Finance au titre du contrôle légal des comptes clos au 31 décembre 2011 sont les suivants :

	Mazars		Andrée Neolier et Associés		Ersnt & Young	
	déc-11	2010	déc-11	2010	déc-11	2010
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	133 758	117 907	46 371	41 280	75 340	69 969
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	-	-	-	-	-	-

6.5. Impôts et taxes

En milliers d' euros	31-déc-11	31-déc-10
Taxe sur les salaires	402	466
TVA non récupérable	275	284
Contributions des entreprises territoriales et taxes foncière	299	265
Autres Taxes	303	228
TOTAL	1 279	1 243

6.6. Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Dotations immobilisations incorporelles	85	11
Dotations immobilisations corporelles	220	154
TOTAL	305	165

6.7. Dotations aux provisions nettes de reprises

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Dotations aux provisions sur stocks et encours	-13	
Dotations aux provisions sur créances clients	-139	- 287
Dotations provisions risques et charges	-20	- 6
Dotations provisions pensions retraites	-5	- 2
Reprises aux provisions sur stocks et encours		
Reprises aux provisions sur créances clients		61
Reprises provisions risques et charges	45	28
Reprises provisions pensions retraites	6	28
TOTAL	- 125	- 178

6.8. Autres produits et charges

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Autres produits et charges	509	367
TOTAL	509	367

Les autres produits et charges se composent des subventions d'exploitation obtenues dans le cadre des travaux de recherche et développement entrepris par le groupe sur les activités financières (Crédit d'Impôt Recherche). Le Groupe Avenir Finance change de présentation comptable en appliquant la norme IFRS 20 pour mettre en avant ces investissements dans l'UGT Gestion d'Actifs.

6.9. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Autres charges opérationnelles	-337	-377
Autres produits opérationnels	1 459	102
TOTAL	1 121	-275

Les autres charges opérationnelles se composent de litiges sociaux sur l'UGT Gestion Privée. Les autres produits opérationnels correspondent à un gain dans le cadre d'une procédure à l'encontre de l'administration fiscale concernant une distorsion sur la TVA sur marge sur la période 2007-2009 pour un montant de 1 200 K€.

6.10. Coût de l'endettement financier net

En K€	déc-11	Opération avec des établis. de Crédits	Opération sur titres	déc.-10
Coût de l'endettement financier	273	273		244
Total des charges	273	273		244
Produits sur cession de VMP	68		68	31
Intérêts sur créances et autres	22	22		17
Reprise Provision sur VMP et Actifs Fi				
Total des produits	89	22	68	49
Coût de l'endettement financier net	-184	-251	68	-195

Le coût de l'endettement financier net est essentiellement composé des charges financières sur emprunts (intérêt, frais d'hypothèque,...) diminué du résultat de cession des valeurs mobilières de placement.

6.11. Impôts sur les résultats

- Ventilation de l'impôt

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Impôts exigibles	-	-42
Impôts différés	224	-218
Total	224	-176

Les sociétés Sicavonline et Avenir Finance Gestion & Property ne sont plus dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Avenir Finance. Les autres sociétés du groupe restent intégrées fiscalement.

- Analyse des impôts différés par nature

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Provision non déductible	139	110
Déficits fiscaux	3 426	3 775
Retraitement temporaire	23	-30
Amortissements non déductibles	42	
Moins Value à LT		
IMPOTS DIFFERES ACTIF	3 629	3 855

- Analyse de la charge d'impôt

En milliers d'euros	31-déc-11	31-déc-10
Résultat avant impôt	323	-254
Taux théorique d'imposition	33,33%	33,33%
Charge d'impôt attendue	1084	-85
Effet des différences permanentes		1
Coûts des paiements en actions	90	93
Plus-value LT cessions titres	24	-193
Déficits imputés non pris en compte antérieurement		
Autres	2	6
Charges d'impôt groupe	224	-176

6.12. Cession d'actifs financiers

Le 17 février 2011, le groupe a cédé ces actions détenus dans Promelys Participations (20% du capital), à la branche de private equity du Groupe Pelican pour un montant conditionné de 100 K€. La moins-value de cession est de - 73 K€.

Le 24 mai 2011, le groupe a cédé 49% d'Avenir Finance Gestion & Property, sa filiale dédiée à la gestion locative à des personnes physiques.

7. Engagements hors bilan (en K€)

- Engagements financiers

	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provisions
Engagements Conditionnels Nantissement, Gage du compte d'instruments financiers, Engagement de non cession des actions sur croissance externe.	182		182				
TOTAL	182		182				

- Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 900	5 900	5 900

Il s'agit des crédits accordés pour les activités « Marchand de biens » et de « construction vente » qui font l'objet en principe d'une promesse d'affectation hypothécaire sur les biens immobiliers en stock.

8. Informations relatives aux parties liées

Les transactions envers les entreprises consolidées en mise en équivalence sont détaillées comme suit :

	2011	2010
Ventes de biens et de services		668
Charges et produits financiers		1

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

	2011	2010
Créances d'exploitation		159
Dettes		-
Créances financières		-

9. Evénements postérieurs à l'arrêté

Néant



SA Avenir Finance

Comptes annuels

au 31/12/2011

KPMG Entreprises

06/04/2012

Ce rapport contient 19 pages (hors annexes)

Comptes annuels

Sommaire

Bilan, compte de résultat

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7

Détails des comptes

Actif (détail)	8
Passif (détail)	10
Compte de résultat (détail)	12

Annexe



Comptes annuels

SA Avenir Finance

Bilan, compte de résultat

Bilan

SA Avenir Finance

Au : 31/12/2011

N° SIRET: 40200268700083

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2010	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	37 164	36 903	260	476
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	8 123	8 123		
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	45 287	45 026	260	476	
	Corporel	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. industriels						
Autres immobilisations corporelles		668 118	442 180	225 938	301 505	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Total	668 118	442 180	225 938	301 505		
Financier (2)	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	15 986 607	2 305 000	13 681 607	13 471 588	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	224 943		224 943	224 943	
	Prêts	302 202		302 202	303 665	
	Autres immobilisations financières					
Total	16 513 753	2 305 000	14 208 753	14 000 197		
Total de l'actif immobilisé		17 227 159	2 792 206	14 434 952	14 302 180	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Total					
	Créances (3)	Avanc. acomptes versés / commandes				
		Clients et comptes rattachés	2 609 807		2 609 807	586 508
		Autres créances	6 778 621		6 778 621	8 743 329
		Capital souscrit et appelé, non versé				
Total	9 388 428		9 388 428	9 329 837		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres : Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	5 750		5 750		
Total	5 750		5 750			
Charges constatées d'avance		21 127		21 127	183 093	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		9 415 305		9 415 305	9 512 931	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursements des emprunts						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif		26 642 464	2 792 206	23 850 258	23 815 111	
(1) Dont droit au bail						
Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Bilan

SA Avenir Finance

Au : 31/12/2011

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 1 491 991)	1 491 991	1 447 165
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 557 892	12 533 257
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	144 717	144 717
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	623 229	896 098
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	724 781	88 922	
Situation nette avant répartition	15 542 612	15 110 160	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	15 542 612	15 110 160	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	3 096 400	4 285 800
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 856 494	3 394 259
	Total	6 952 895	7 680 060
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	721 718	670 609
	Dettes fiscales et sociales	627 897	354 280
	Autres dettes	5 135	
Instruments de trésorerie			
Total	1 354 750	1 024 890	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	8 307 645	8 704 950	
Ecarts de conversion passif			
Total du passif	23 850 258	23 815 111	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an			
à moins d'un an	8 307 645	8 704 950	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	3 096 400	4 009 176	
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

SA Avenir Finance

Périodes 01/01/2011 31/12/2011 Durées 12 mois
01/01/2010 31/12/2010 12 mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue { Biens	37 865		37 865	7 518	
	{ Services	2 145 584		2 145 584	1 806 149	
	Chiffre d'affaires net	2 183 450		2 183 450	1 813 668	
	Productions stockées					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			6 247	296 213	
	Autres produits			1 232	16	
	Total			2 190 930	2 109 898	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats					
	{ Variations de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats				220	
	{ Variations de stocks					
	Autres achats et charges externes (3)			1 648 129	1 437 288	
	Impôts, taxes et versements assimilés			117 864	175 180	
	Salaires et traitements			990 390	1 055 232	
	Charges sociales			406 028	425 446	
	- sur immobilisations { amortissements			86 428	85 260	
	{ provisions					
Dotations d'exploitation						
- sur actif circulant						
- pour risques et charges						
Autres charges			10	22		
	Total			3 248 851	3 178 650	
Résultat d'exploitation				A	(1 057 921)	(1 068 751)
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			1 883 562	1 569 450	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			135 333	112 257	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 276	4 303	
	Total			2 021 172	1 686 012	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			207 245	901 924	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			3 739	3 658	
	Total			210 985	905 583	
Résultat financier				D	1 810 186	780 428
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	752 265	(288 322)

Compte de résultat

SA Avenir Finance

Périodes	01/01/2011	31/12/2011	Durées	12	mois
	01/01/2010	31/12/2010		12	mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	101 167	1 173 914
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total	101 167	1 173 914
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	283 229	125 901
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	439 981	1 560 968
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	723 210	1 686 869
	Résultat exceptionnel	F (622 043)	(512 955)
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H (594 559)	(890 201)
	Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)	724 781	88 922
Renvois	(1) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		59 971
	(2) Dont { charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
	(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
	(4) Dont produits concernant les entités liées		102 078
	(5) Dont intérêts concernant les entités liées		31 488

Comptabilité tenue en euros

Actif (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010
Concessions, brevets et droits similaires		
20510000 - LOGICIELS	37 164,18	36 864,18
28051000 - AMORTISSEMENT LOGICIELS	-36 903,35	-36 387,48
	260,83	476,70
Autres immobilisations incorporelles		
20800000 - AUTRES IMMO.INCORPORELLES	8 123,34	8 123,34
28080000 - AMORT.AUTRES IMMO.INCORPORELLE	-8 123,19	-8 123,19
	0,15	0,15
Autres immobilisations corporelles		
21810000 - INSTALL/AGENCEMENTS DIVERS	41 282,62	39 760,92
21811000 - AGENCEMENTS PARIS	538 567,57	538 567,57
21830000 - MATERIEL DE BUREAU ET INFO	27 197,28	18 373,28
21840000 - MOBILIER	61 071,37	61 071,37
28181000 - AMORT.AGENCEMENTS DIVERS	-19 213,96	-14 188,36
28181100 - AMORT TRAVAUX PARIS	-356 352,67	-289 031,72
28183000 - AMORT. MATERIEL BUREAU, INFO	-19 717,18	-17 841,31
28184000 - AMORTISSEMENT MOBILIER	-46 896,38	-35 206,29
	225 938,65	301 505,46
Autres participations		
26104000 - PART. AF IMMOBILIER	2 276 554,84	1 676 554,84
26106000 - PART. AF INVESTMENT MANAGERS	4 526 171,92	4 526 171,92
26107000 - PART. AF GESTION	0,00	389 981,44
26109000 - PART. SICAVONLINE	6 444 813,27	6 444 813,27
26110000 - PART. AF CORPORATE	1 138 766,34	1 138 766,34
26112000 - PART. SICAVONLINE VIE	1 600 301,00	1 600 301,00
29611000 - PROV DEPRECATION TITRES AFC	-1 100 000,00	-1 100 000,00
29611200 - PROV DEPRECATION TTRES AFGP	-1 205 000,00	-1 205 000,00
	13 681 607,37	13 471 588,81
Autres titres immobilisés		
27180000 - AUTRES TITRES(AV.FI.PARTNERS	174 933,54	174 933,54
27181000 - AUTRES TTRES PART. EONOS INVES	10,00	10,00
27182000 - AUTRES TTRES PART RENOVALYS	50 000,00	50 000,00
	224 943,54	224 943,54
Autres immobilisations financières		
27500000 - DEPOT ET CAUTIONNEMENT	182 288,62	182 288,62
27610000 - DISPONIBILITE/CONTRAT LIQUIDITE	62 226,30	67 666,89
27670000 - ACTIONS PROPRES/CONTRAT LIQUIDITE	57 687,39	53 710,05
	302 202,31	303 665,56
Clients et comptes rattachés		
41100000 - CLIENTS	11 730,66	0,00
41100100 - CLIENTS GROUPES	1 929 246,19	0,00
41110000 - CLIENTS	0,00	35 563,37
41810000 - CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	38 827,50	550 944,71
41811000 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR (gr	630 002,98	0,00
	2 609 807,33	586 508,08
Autres créances		
40971000 - FOURNISSEURS EXPLOITATION DEBITEURS	587,63	2 555,13

Actif (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010
42110000 - NOTE DE FRAIS	814,17	0,00
42500200 - AVANCE BROUSSE HERVE	0,00	20 000,00
44400000 - ETAT-IMPOT/SOCIETES	438 477,00	315 943,00
44566100 - TVA DEDUC.01/06	40 923,03	14 421,45
44566200 - TVA DEDUC.02/06	0,00	3 638,40
44567200 - TVA DEDUC.DECEMBRE	4 864,19	0,00
44567300 - CREDIT DE TVA	19 447,00	0,00
44583000 - TVA / FACTURES NON PARVENUES	37 341,24	50 836,91
45180000 - GROUPE INTERETS COURUS	68 176,97	0,00
45510000 - COMPTE COURANT D'ASSOCIES	460,86	0,00
45520000 - COMPTE COURANT AF GESTION	0,00	38 846,00
45530000 - COMPTE COURANT AF IMMOBILIER	3 376 641,08	4 415 496,69
45540000 - COMPTE COURANT AUPERA	12 132,00	0,00
45551000 - COMPTE COURANT SOL BLOQUE	0,00	1 214 762,14
45560000 - COMPTE COURANT AFGP	2 673 755,89	2 661 829,56
45571000 - COMPTE COURANT SCI SAINTE-RIG	5 000,00	5 000,00
46210000 - CREANCES SUR CESSION D'IMMO	100 000,00	0,00
	6 778 621,06	8 743 329,28
Disponibilités		
51220000 - CREDIT MUTUEL	5 750,02	0,00
	5 750,02	0,00
Charges constatées d'avances		
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21 127,00	183 093,94
	21 127,00	183 093,94

Passif (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010
Capital souscrit		
10130000 - CAPITAL APPELE VERSE	1 491 991,80	1 447 165,20
	1 491 991,80	1 447 165,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
10410000 - PRIME D'APPORT	9 186 084,89	9 186 084,89
10411000 - PRIME D'EMISSION	3 329 779,63	3 305 144,47
10420000 - PRIME DE FUSION	21 027,65	21 027,65
10450000 - BONS DE SOUSCRIP D'ACTIONS	21 000,00	21 000,00
	12 557 892,17	12 533 257,01
Réserve légale		
10611000 - RESERVE LEGALE	144 717,44	144 717,44
	144 717,44	144 717,44
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU	623 229,78	896 098,47
	623 229,78	896 098,47
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
16411500 - EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE	0,00	135 880,46
16411600 - EMPRUNT BANQUE CANTONALE GENEV	0,00	139 815,74
16884100 - INTERETS COURUS/EMPRUNT	0,00	928,00
51210000 - CCF	282 686,34	586 887,81
51211000 - CREDIT AGRICOLE RHONE ALPES	545 528,34	263 804,67
51215000 - BNP	777 387,31	271 148,25
51219000 - BCME LYON	500 088,26	480 512,15
51220000 - CREDIT MUTUEL	0,00	317 821,17
51226000 - CREDIT MUTUEL/ CREDIT CORPORAT	0,00	1 181 139,44
51230000 - BANQUE RHONE-ALPES	368 212,79	353 192,50
51235000 - CAISSE D'EPARGNE	594 378,10	520 255,73
51860000 - BANQUE INTERETS COURUS	28 119,17	34 414,81
	3 096 400,31	4 285 800,73
Emprunts et dettes financières divers		
45511000 - COMPTE COURANT AFI MANAGERS	3 398 389,95	3 348 772,67
45550000 - COMPTE COURANT SICAVONLINE	430 832,79	45 486,67
45570000 - COMPTE COURANT AF CORPORATE	27 271,96	0,00
	3 856 494,70	3 394 259,34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	235 466,14	0,00
40100100 - FOURNISSEURS GROUPE	103 363,89	0,00
40110000 - FOURNISSEURS	0,00	313 640,60
40810000 - FOURN. FACTURES NON PARVENUES	382 888,22	356 969,34
	721 718,25	670 609,94
Dettes fiscales et sociales		
42110000 - NOTE DE FRAIS	0,00	132,20
42820000 - CONGES A PAYER	45 585,80	43 846,56
42860000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	18 187,85	15 000,00
43100000 - URSSAF LYON	28 877,52	46 435,96
43110000 - URSSAF PARIS	5 326,86	5 819,00
43720000 - AXA MUTUELLE	4 041,68	3 865,68

Passif (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010
43730000 - RETRAITES C+NC APICIL	38 711,87	55 131,00
43734000 - AXA PREVOYANCE	2 892,41	3 823,34
43741000 - GARP	0,00	772,00
43820000 - CHARGES SUR CONGES PAYES	21 215,63	20 409,52
43860000 - CHARGES A PAYER	3 070,14	2 580,00
44551000 - TVA A PAYER	0,00	34 651,00
44571000 - TVA COLLECTEE	319 071,80	5 826,54
44584000 - TVA / FACTURES A ETABLIR	109 607,66	90 288,59
44700000 - TAXES SUR LES SALAIRES	2 173,00	1 908,00
44710000 - TAXE PROFESSIONNELLE	11 118,00	997,60
44720000 - FORMATION PROF CONTINUE	11 687,97	13 008,08
44730000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	6 328,89	7 043,71
44860000 - ETAT-CHARGES A PAYER	0,00	2 742,00
	627 897,08	354 280,78
Autres dettes		
41970000 - CLIENTS CREDITEURS	5 135,52	0,00
	5 135,52	0,00

Compte de résultat (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010	Var. %
Production vendue Biens			
70880000 - AUTRES PDTS D'ACTIVITE ANNEXE	3 005,10	7 518,20	-60,03
70880094 - A.PDTS ACTIV ANNEXE AF IMMO	3 958,85	0,00	0,00
70880097 - A.PDTS ACTIV ANNEXES AFGP	3 558,85	0,00	0,00
70880197 - FRAIS DE FORMATION AFGP	27 342,83	0,00	0,00
	37 865,63	7 518,20	403,65
Production vendue Services			
70850092 - REFACTURATION LOYER AFC	5 950,89	64 631,78	-90,79
70850093 - REFACTURATION LOYER AFG	6 284,27	0,00	0,00
70850094 - REFACTURATION LOYER AF IMMO	12 584,97	13 122,27	-4,09
70850095 - REFACTURATION LOYER AFIM	249 139,32	141 078,17	76,60
70850096 - REFACTURATION LOYER SOL	139 550,59	131 279,80	6,30
70850097 - REFACTURATION LOYER AFGP	181 771,66	182 912,09	-0,62
70850098 - REFACTURATION LOYERS AUPERA	3 851,38	0,00	0,00
70850192 - REFACTURATION AFC	-1 735,00	3 998,84	-143,39
70850193 - REFACTURATION AFG	1 323,74	-2 814,85	-147,03
70850194 - REFACTURATION AF IMMO	454 523,12	215 322,66	111,09
70850195 - REFACTURATION AFIM	338 241,83	349 276,93	-3,16
70850196 - REFACTURATION SOL	110 463,20	87 811,17	25,80
70850197 - REFACTURATION SOL VIE	328 302,79	338 137,44	-2,91
70850198 - REFACTURATION AUPERA	68 892,16	0,00	0,00
70855000 - REFACTURATION LOYER HG	145 492,80	178 107,70	-18,31
70855001 - REFACTURATION TAXES HG	9 074,25	13 627,94	-33,41
70855002 - REFACTURATION ENTRETIEN HG	7 370,32	10 447,60	-29,45
70855192 - REFACTURATION DIVERSES AFC	0,00	4 793,55	-100,00
70855193 - REFACTURATION DIVERSES AFG	497,54	0,00	0,00
70855194 - REFACTURATION DIVERSES AF IMMO	987,14	826,57	19,43
70855195 - REFACTURATION DIVERSES AFIM	18 090,77	10 485,82	72,53
70855196 - REFACTURATION DIVERSES SOL	9 742,24	9 824,30	-0,84
70855197 - REFACTURATION DIVERSES AFGP	12 993,11	13 214,05	-1,67
70855198 - REFACTURATION DIVERS AUPERA	302,14	0,00	0,00
70855200 - REFACTURATION TELEPH DIVERS	8 076,44	4 701,05	71,80
70855292 - REFACTURATION TEL B3G AFC	0,00	807,32	-100,00
70855294 - REFACTURATION TEL B3G AF IMMO	939,25	959,94	-2,16
70855295 - REFACTURATION TEL B3G AFIM	8 453,27	8 639,43	-2,15
70855296 - REFACTURATION TEL B3G SOL	6 574,77	6 719,56	-2,15
70855297 - REFACTURATION TEL B3G AFGP	17 845,80	18 238,80	-2,15
	2 145 584,76	1 806 149,93	18,79
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charg			
78174100 - REPRISE PROVISION COMPTE COURANT	0,00	296 213,87	-100,00
79111000 - TRANSFERT DE CHARGES	6 130,88	0,00	0,00
79118000 - TRANSFERT DE CHARGES	116,96	0,00	0,00
	6 247,84	296 213,87	-97,89
Autres produits			
75800000 - PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 232,63	16,86	NS
	1 232,63	16,86	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
60260000 - ACHATS EMBALLAGES	0,00	220,88	-100,00

Compte de résultat (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010	Var. %
	0,00	220,88	-100,00
Autres achats et charges externes			
60630000 - FTURES D'ENTRETIEN PETIT EQUIP	696,91	880,37	-20,84
60631000 - DECORATION	1 800,00	1 866,52	-3,56
60640000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	821,97	714,01	15,12
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	693 234,69	681 836,26	1,67
61351000 - LOCATIONS MOBILIERES	745,75	727,43	2,52
61355000 - LOCATION VEHICULES	0,00	402,84	-100,00
61400000 - CHARGES LOCATIVES	160 786,37	122 119,75	31,66
61520000 - ENTRETIEN IMMOBILIER	42 624,98	43 211,77	-1,36
61550000 - ENTRETIEN MATERIEL	174,60	162,00	7,78
61560000 - MAINTENANCE	7 094,79	5 981,14	18,62
61600000 - ASSURANCES	36 718,74	27 957,18	31,34
61810000 - DOCUMENTATION GENERALE	2 886,00	2 283,57	26,38
61830000 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 490,55	67,04	NS
61850000 - FRAIS COLLOQUES SEMINAIRE CONF	0,00	692,05	-100,00
62100000 - PERSONNEL EXTERIEUR	8 762,99	15 081,15	-41,89
62260000 - HONORAIRES	271 975,56	156 502,97	73,78
62260100 - HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	52 501,36	58 000,00	-9,48
62260200 - HONORAIRES COMM.AUX COMPTES	72 989,00	64 075,70	13,91
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	9 504,75	12 073,96	-21,28
62300000 - RELATIONS PUBLIQUES	12 065,00	13 084,50	-7,79
62310000 - ANNONCES ET INSERTIONS	7 368,72	3 186,72	131,23
62360000 - CATALOGUES ET IMPRIMES	6 576,77	2 690,00	144,49
62380000 - DIVERS	470,11	380,00	23,71
62381000 - DONS	8 670,00	0,00	0,00
62480000 - TRANSPORTS DIVERS	0,00	178,93	-100,00
62510000 - VOYAGES & DEPLACEMENTS DIVERS	6 996,00	3 278,23	113,41
62511000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS BLAIN	3 226,34	6 175,22	-47,75
62518000 - VOYAGES & DEPLT CHAURY JF	151,00	179,50	-15,88
62519000 - VOYAGES & DEPLT LUREAU	13 013,13	13 042,17	-0,22
62520000 - VOYAGES & DEPLT LAURENT Claude	0,00	301,95	-100,00
62521000 - VOYAGE & DEPLT BLAIN Joelle	0,00	2 305,57	-100,00
62522000 - VOYAGES & DEPLT GURY Ph	4 489,10	3 975,59	12,92
62524000 - VOYAGES & DEPLT C. BIASOTTO	837,11	603,02	38,82
62526000 - VOYAGES & DEPLT DU CHE	2 728,51	2 751,16	-0,82
62527000 - VOYAGES & DEPLT VELAY B	2 140,49	1 224,37	74,82
62528000 - VOYAGES & DEPLT BLAIN N	2 074,50	1 529,33	35,65
62528100 - VOYAGES & DEPLCT SAUNIER G	9 148,13	3 822,37	139,33
62570000 - RECEPTIONS	25 003,53	14 661,35	70,54
62571000 - RECEPTIONS : FORMATION	163,15	0,00	0,00
62571100 - RECEPTION : REUNIONS MENSUELLE	568,60	0,00	0,00
62572000 - RECEPTIONS : COMMUNICATION	0,00	3 052,32	-100,00
62600000 - FRAIS POSTAUX	8 938,74	7 799,34	14,61
62610000 - TELECOMMUNICATIONS	52 061,37	51 503,42	1,08
62750000 - SERVICES BANCAIRES	43 435,49	60 812,34	-28,57
62751000 - FRAIS NATEXIS	53 802,34	27 423,81	96,19
62751100 - FRAIS EURONEXT	3 348,80	4 328,80	-22,64

Compte de résultat (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010	Var. %
62752000 - FRAIS DEPOSITAIRE PEG	7 388,64	7 702,90	-4,08
62810000 - COTISATIONS-DONS	2 840,00	2 470,00	14,98
62850000 - FRAIS DE FORMATION	5 815,00	4 190,00	38,78
	1 648 129,58	1 437 288,62	14,67
Impôts, taxes et versements assimilés			
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	6 328,89	6 802,49	-6,96
63330000 - FORMATION CONTINUE	11 391,85	10 503,85	8,45
63360000 - TAXE/SALAIRES	23 725,00	23 278,00	1,92
63511000 - TAXE PROFESSIONNELLE	5 696,00	5 402,00	5,44
63511100 - CVAE	8 811,40	4 075,60	116,20
63512000 - TAXE FONCIERE	46 531,13	46 641,78	-0,24
63580000 - TAXES SUR LES BUREAUX	17 188,37	13 555,93	26,80
63710000 - ORGANIC	0,00	2 741,65	-100,00
63781000 - AUTRES TAXES	-1 807,82	2 207,82	-181,88
67231000 - IMPOTS ET TAXES SUR EXERCICES ANTER	0,00	59 971,00	-100,00
	117 864,82	175 180,12	-32,72
Salaires et traitements			
64110000 - SALAIRES BRUTS LYON	726 800,21	748 570,52	-2,91
64111000 - SALAIRES BRUTS PARIS	185 506,89	168 850,26	9,86
64115000 - REGUL. SALAIRE	1 925,97	146,98	NS
64116000 - INDEMNITE DE MANDAT	9 147,00	9 147,00	0,00
64120000 - CONGES PAYES	1 739,24	-4 391,44	-139,61
64130000 - PRIMES	3 482,46	54 533,48	-93,61
64140000 - COMMISSIONS	187,00	29,13	541,95
64141000 - INDEMNITE DE TRANSPORT	1 863,86	1 077,94	72,91
64142000 - Indemnit� de Licenciement	7 678,48	62 268,47	-87,67
64150000 - JETONS DE PRESENCE	21 000,00	15 000,00	40,00
64160000 - INDEMNITES DIVERSES	31 059,00	0,00	0,00
	990 390,11	1 055 232,34	-6,14
Charges sociales			
64510000 - URSSAF LYON	212 690,31	223 937,03	-5,02
64511000 - URSSAF PARIS	50 367,82	41 414,88	21,62
64520000 - AXA MUTUELLE	8 001,80	7 685,30	4,12
64532000 - APICIL / AGIRA	96 157,01	104 850,61	-8,29
64533000 - AXA PREVOYANCE	11 933,24	13 790,47	-13,47
64540000 - ASSEDIC LYON	9 365,22	13 481,87	-30,53
64541000 - ASSEDIC PARIS	1 477,48	4 930,79	-70,04
64560000 - CHARGES/COMM.A REVERSER/VARIAT	0,00	-1 290,00	-100,00
64570000 - CHARGES/CONGES PAYES	2 613,93	-2 487,30	-205,09
64710000 - ABONDEMENT PEG	3 600,00	9 600,00	-62,50
64720000 - TICKETS RESTO	9 066,60	8 740,57	3,73
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	737,00	792,00	-6,94
64800000 - AUTRES CHARGES DE PERS	18,00	0,00	0,00
	406 028,41	425 446,22	-4,56
Dotations d'exploitation sur immobilisations Amortissements			
68111000 - DOT.AUX AMORT.IMMO.INCORPORELL	515,87	1 112,30	-53,62
68112000 - DOTATIONS AMORT.CORPORELLES	85 912,51	84 147,77	2,10
	86 428,38	85 260,07	1,37

Compte de résultat (détail)

SA Avenir Finance

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

EUR

	31/12/2011	31/12/2010	Var. %
Autres charges			
65800000 - CHARGES DIV.DE GESTION COURANT	10,68	22,26	-52,02
	10,68	22,26	-52,02
Produits financiers de participations			
76100000 - DIVIDENDES GROUPE	1 883 562,50	1 569 450,93	20,01
	1 883 562,50	1 569 450,93	20,01
Autres intérêts et produits assimilés			
76800000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 470,00	10 179,29	-85,56
76820092 - INTERETS C/C AFC	6 786,20	6 786,20	0,00
76820094 - INTERETS C/C AF IMMO	71 226,52	61 127,08	16,52
76820096 - INTERETS C/C SOL	16 824,46	14 762,14	13,97
76820097 - INTERETS C/C AFGP	39 025,94	19 403,18	101,13
	135 333,12	112 257,89	20,56
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
76700000 - PRODUITS/CESSION DE VMP	2 276,51	4 303,37	-47,10
	2 276,51	4 303,37	-47,10
Intérêts et charges assimilées			
66116000 - INTERETS/EMPRUNT	5 877,40	16 228,03	-63,78
66150092 - INTERETS C/C AFC	277,46	0,00	0,00
66150093 - INTERETS C/C AFG	0,00	824,00	-100,00
66150095 - INTERETS C/C AFIM	57 798,54	30 336,24	90,53
66150096 - INTERETS C/C SOL	823,95	328,49	150,83
66160000 - INTERETS BANCAIRES ET ESCOMPTE	142 468,25	121 268,61	17,48
66400000 - PERTES SUR CREANCES LIEES A DE	0,00	732 939,50	-100,00
	207 245,60	901 924,87	-77,02
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme			
66700000 - CHARGES/CESSIONS VMP	3 739,76	3 658,50	2,22
	3 739,76	3 658,50	2,22
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
77560000 - PRODUITS CESSION IMMO FINANCIERE	100 000,00	1 173 914,00	-91,48
77800000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 167,00	0,00	0,00
	101 167,00	1 173 914,00	-91,38
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
67120000 - PENALITES DE RETARD	0,00	23 901,00	-100,00
67180000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	283 229,00	17 000,00	NS
67180090 - A.CHARGES EXCEPTIONNEL GROUPE	0,00	85 000,00	-100,00
	283 229,00	125 901,00	124,96
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
67560000 - VNC ELEMENTS CEDES	389 981,44	1 560 968,56	-75,02
67810000 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	0,00	0,00
	439 981,44	1 560 968,56	-71,81
Impôt sur les bénéfices			
69890000 - INTEGRATION FISCALE PRODUITS	-551 900,00	-491 344,00	12,32
69930000 - CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	-42 659,00	-21 953,00	94,32
78910000 - REPRISE PROVISION POUR IMPOT	0,00	-376 904,00	-100,00
	-594 559,00	-890 201,00	-33,21



Comptes annuels

SA Avenir Finance

Annexe



KPMG Entreprises
Pays de l'Ain et du Lyonnais
51 rue de Saint-Cyr
Case Postale n° 409
69338 Lyon Cedex 09
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 78 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 78 78
Site internet : www.kpmg.fr

Avenir Finance S.A.

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31/12/2011**

Avenir Finance S.A.

Ce rapport contient 17 pages

Table des matières

1	Faits majeurs	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements post-clôture	2
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	4
2.1.6	Créances	7
2.1.7	Comptes de régularisation	8
2.2	Passif	8
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	8
2.2.2	Capital	9
2.2.3	Provisions pour risques et charges	10
2.2.4	Dettes financières	11
2.2.5	Autres dettes	11
3	Informations relatives au compte de résultat	12
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	12
3.2	Résultat financier	12
3.3	Résultat exceptionnel	12
3.4	Impôt sur les bénéfices	13
3.4.1	Ventilation	13
3.4.2	Impôt différé	13
3.4.3	Autres informations significatives	14
4	Autres informations	15
4.1	Engagements financiers	15
4.2	Effectif moyen	15
4.3	Rémunération des dirigeants	15
4.4	Informations sur les options d'actions et les actions gratuites	16

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Avenir Finance a cédé 9 111 actions de la SAS Promelys Participations représentant 20% du capital de la société. Au 31 décembre 2011, la société Avenir Finance ne détient plus aucune participation dans la société Promelys Participations.
- Le 28 juillet 2011, on été exercés 19 759 BSPCE attribués par le conseil du 28 juillet 2009, sur délégation de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2009. Le conseil d'administration prend acte de l'augmentation de capital social de 11 855.40 € par création de 19 759 actions supplémentaires de 0.60 € de valeur nominale.
- Le 28 juillet 2011, 8 148 actions ont été créées en paiement du dividende 2010 en actions. Le conseil d'administration constate l'augmentation de capital social d'une somme de 4 888.60 € et de la prime d'émission de 52 718€.
- Le 28 juillet 2011, le conseil d'administration constate l'attribution définitive des actions gratuites attribuées le 28 juillet 2009 et autorise donc une augmentation de capital social de 18 400.20 € par création de 30 667 actions supplémentaires de 0.60 € de valeur nominale.
- Le 23 décembre 2011, le conseil d'administration constate l'attribution définitive des actions gratuites attribuées le 23 décembre 2009 et autorise donc une augmentation de capital social de 9 682.20 € par création de 16 137 actions supplémentaires de 0.60 € de valeur nominale.
- Augmentation de capital de la société Avenir Finance Immobilier souscrite à 100% par la société Avenir Finance pour 600 000 € par cession de créances.

1.2 Evènements post-clôture

- Aucun évènement significatif post-clôture n'est à signaler.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement engagées au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 90 371 euros. Elles sont comptabilisées en charges de l'exercice.

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales et agencements	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations
Tableau page suivante
- Mouvements principaux
 - Cession de 9 111 actions de SAS Promelys Participations. Au 31 décembre 2011, la société Avenir Finance ne détient plus aucune participation dans la société Promelys Participations.
 - Augmentation de capital de la société Avenir Finance Immobilier souscrite à 100% par la société Avenir Finance pour 600 000 € par cession de créances.
 - Dilution de la participation au capital d'AFIM à la suite de l'entrée d'AGEAS au capital d'AFIM (augmentation du capital d'AFIM avec prise de participation d'AGEAS à hauteur de 1,6%).

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
1. Filiales (+50 % du capital détenu par la société)										
AF Immobilier	1 600 000	1 680 770	100 %	2 276 555	2 276 555	3 447 868		11 365 748	704 417	
AF Investment Managers	2 401 457	5 219 923	99.9 %	4 526 172	4 526 172	-		8 456 045	1 236 173	
AF Gestion Privée	211 400	-108 410	98.9 %	1 600 301	395 301	2 712 782		8 207 569	-340 951	
AF Corporate	38 750	-112 406	99.9 %	1 138 766	38 766	-		-43 375	-180 465	
Sicavonline	1 285 068	4 729 787	64.9 %	6 444 813	6 444 813	16 001		5 568 671	694 817	
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).										

- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		15 986 607
Créances clients et comptes rattachés		2 559 249
Autres créances		6 130 705
Emprunts et dettes financières divers		3 856 495
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		103 364
Autres dettes		-
Charges financières		58 900
Produits financiers		2 017 425

2.1.5.2 Autres titres immobilisés

Le poste comprend des parts de FCPI / FCPR et SCPI. Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Ces parts n'ont pas fait l'objet de dépréciation compte tenu que les fonds concernés ne sont pas clôturés à l'exception de ceux dont l'échéance est proche et dont la valeur de sortie est quasi-certaine.

2.1.5.3 Créances immobilisés

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de ces actifs est inférieure à la valeur nette comptable.

- Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.1.5.4 Informations sur les actions propres détenues en immobilisations financières

Les actions propres sont valorisées selon le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle de ces actifs est inférieure à la valeur nette comptable. En l'absence d'écart significatif, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/12/2011.

	Nombre de titres			Valeur des titres	
	Achetés au cours de l'exercice	Vendus au cours de l'exercice	A la clôture de l'exercice	Valeur brute	Valeur nette
Actions propres sur contrat de liquidité	7 868	7 103	7 868	57 687	50 355

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.1.6.2 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	668 830
Total	668 830

2.1.7 Comptes de régularisation

2.1.7.1 Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	21 127
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	21 127

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	1 447 165	44 827		1 491 992
Primes, réserves	12 677 974	24 635		12 702 609
Report à nouveau	896 098	88 922	361 790	623 230
Résultat	88 922	724 781	88 922	724 781
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées				
Total	15 110 159	883 165	450 712	15 542 612

- Distribution de dividendes pour 361 790 €.

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 2 486 653 actions de 0,60 euros de valeur nominale. Les changements réalisés au cours de l'exercice sont présentés en note 1.1 « Evènements principaux de l'exercice ».

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	2 411 942	1 447 165
Titres créés	74 711	44 827
Titres remboursés		
Position fin de l'exercice	2 486 653	1 491 992

2.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société Avenir Finance est soumise à l'obligation légale d'établir des comptes consolidés.

2.2.2.3 Bons de souscription d'actions

Comme suite aux attributions préalables de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), les porteurs de BSPCE ont souscrit les BSPCE qui leur ont été attribués.

- Au 31/12/2011, les BSPCE souscrits et en cours de validité sont les suivants :

Année	Nombre	Prix	Total	Parité	Prix de souscription	Validité
2009	19 519 (*)	0.06	1 171	1 pour 1	0.60	27/07/2014
2009	37 500	0.06	2 250	1 pour 1	4.64	27/07/2014
2010	137 500	0.10	13 750	1 pour 1	7.38	22/12/2014
2010	50 000	0.10	5 000	1 pour 1	7.99	20/07/2015

(*) Sur les 39 278 bons attribués par le conseil d'administration du 28 juillet 2009, 19 759 bons ont été exercés sur l'exercice (cf. note 1.1).

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 *Tableau des provisions pour risques et charges*

Aucune provision n'est constatée au 31 décembre 2011.

2.2.3.2 *Droits individuels à la formation*

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	166
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	1 305

2.2.3.3 *Engagements pris en matière de retraite*

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.		10 999	10 999

- Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :
 - taux d'actualisation : 4.60 %
 - taux d'évolution des rémunérations : 1.5 %
 - table de rotation du personnel : moyenne nationale
 - table de mortalité : statistique Insee
 - départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
 - taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : 47 %

2.2.4 Dettes financières

2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.2.4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	100 000 actions AFIM	275 696

2.2.5 Autres dettes

2.2.5.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.2.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 119
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	377 029
Dettes fiscales et sociales	88 060
Autres dettes	-
Total	493 208

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité	Montant
Frais de siège	1 231 120
Refacturations	914 465
Autres produits	37 866
Total	2 183 451

3.2 Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 1 810 K€ et les principales masses sont les suivantes :

- produits d'intérêts sur comptes courants 134 K€
- Dividendes 1 884 K€
- charges d'intérêts sur comptes courants - 59 K€
- intérêts bancaires - 142 K€
- intérêts d'emprunts - 6 K€

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à - 622 K€ et les principales masses sont les suivantes :

- moins-value sur cession des titres de Promelys Participations - 290 K€
- indemnités de licenciements refacturées par Sicavonline - 244 K€
- autres indemnités - 50 K€

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	752 265	-622 043
Impôts : - au taux de 33.1/3 %	483 871	110 687
- sur PVL		
Résultat après impôts	1 236 137	-511 356

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases - Organic	2 742
Taux d'imposition (1)	33.1/3 %
Créance d'impôt différé	914

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos le 31/12/2011

Les déficits fiscaux reportables du groupe d'intégration fiscale s'élèvent, au 31 décembre 2011, à 6 235 K€.

3.4.3 Autres informations significatives

- Sociétés intégrées fiscalement

La société Avenir Finance est tête d'un groupe d'intégration fiscale.

Les filiales comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale sont :

Depuis le 1 ^{er} janvier 2003	Avenir Finance Immobilier
Depuis le 1 ^{er} janvier 2004	Avenir Finance Corporate Avenir Finance Gestion Privée
Depuis le 1 ^{er} janvier 2005	Avenir Finance Investment Managers
Depuis le 1 ^{er} janvier 2006	AFI Immo
Depuis le 1 ^{er} janvier 2011	AUPERA

4 Autres informations

4.1 Engagements financiers

Données en K€	N	N - 1
Engagements donnés		
Nantissements et gages	276	276
Caution de la société Renovalys 2 au profit de la caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes	3 357	-

4.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et Techniciens	1	
Employés	5	
Ouvriers		
Total	15	

4.3 Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres :

- des organes d'administration : 21 000 €
- des organes de direction : 431 342 €

4.4 Informations sur les options d'actions et les actions gratuites

Plan de BSPCE

Options	Autorisées par l'AGE du	Restants au 31/12/10	Emises durant la période	Exercées durant la période	Date d'exercice	Annulées pendant la période	Restants à exercer au 31/12/11	Prix d'exercice	Date d'exercice
BSPCE 1	28/07/09	39 278		19 759			19 519	0.60	27/07/14
BSPCE 1	28/07/09	37 500					37 500	4.64	27/07/14
BSPCE 2	23/12/09	137 500					137 500	7.38	22/12/14
BSPCE 3	21/07/10	50 000					50 000	7.99	20/07/15
Total		264 278		19 759			244 519		

Plan d'actions gratuites

	Existantes au 31/12/10	Autorisées par l'AGE du	Attribuées durant la période	Exercées durant la période	Date d'exercice	Annulées pendant la période	Existantes au 31/12/11	Date d'exercice
Plan 4	30 667			30 667	28/07/11		/	2011
Plan 5	20 064			16 137	23/12/11	3 927	/	2011
Total	50 731			46 804		3 927	/	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Avenir Finance										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
INCORP.		TOTAL I				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3	
CORPORELLES		TOTAL II				44 987		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
FINANCIÈRES		TOTAL III				657 773		3		10 345	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		TOTAL IV				17 007 958		ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.		TOTAL I				1		3		4	
CORPORELLES		TOTAL II				45 287		3		4	
FINANCIÈRES		TOTAL III				389 981		15 986 607		ØZ	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		TOTAL IV				399 960		17 227 159		ØM	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	44 987	KE		KF	300	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	578 328	KW		KX	1 521
	Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	79 444	LC		LD	8 824	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
Avances et acomptes				LK		LL		LM			
TOTAL III				LN	657 773	LO		LP	10 345		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	15 776 588	8V		8W	600 000	
	Autres titres immobilisés				1P	224 943	1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	303 665	1U		1V	8 516	
	TOTAL IV				LQ	16 305 197	LR		LS	608 516	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	17 007 958	ØH		ØJ	619 161		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	45 287	LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
		Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM	579 850	MN	MO	
	Matériel de transport			IV		MP		MQ	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	88 268	MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
Avances et acomptes				NC		ND		NE			
TOTAL III				IY		NG	668 118	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
	Autres participations				ØX	389 981	ØY	15 986 607	ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B	224 943	2C		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	9 979	2E	302 202	2F		
	TOTAL IV				I3	399 960	NJ	16 513 753	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	399 960	ØL	17 227 159	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Avenir Finance

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN					
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	44 510	PF	515	PG	PH	45 026		
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		303 220		QE		72 346		QF	QG	375 566
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		53 047		QM		13 565		QN	QO	66 613
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL III		QU		356 267		QV		85 912		QW	QX	442 180
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		400 778		ØP		86 428		ØQ	ØR	487 206

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N2	N2	N3	N4	N5	N5	N6	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	N8	N8	N8	P6	P7	P8	P9	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q3	Q3	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R1	R1	R2	R3	R4	R5	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R8	R8	R9	S1	S2	S3	S3	S4
Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S6	S6	S6	S7	S8	S9	T1	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T4	T4	T4	T5	T6	T7	T8	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U2	U2	U3	U4	U5	U6	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	U9	U9	V1	V2	V3	V4	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V7	V7	V8	V9	W1	W2	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W5	W5	W6	W7	W8	W9	W9	X1	
TOTAL III	X2	X3	X3	X3	X3	X4	X5	X6	X7	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL IV	NL						NM				NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NR	NR	NS	NT	NU	NU	NV	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW						NY				NZ
		Total général non ventilé (NS+NT+NU)						Total général non ventilé (NW-NY)			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA Avenir Finance

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	302 202	UV		UW	302 202			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 609 807		2 609 807					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	814		814					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	438 477		438 477				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	102 575		102 575				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	6 136 166		6 136 166					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	100 587		100 587					
	Charges constatées d'avance		VS	21 127		21 127					
	TOTAUX			VT	9 711 757	VU	9 409 555	VV	302 202		
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	3 096 400		3 096 400					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	721 718		721 718						
Personnel et comptes rattachés		8C	63 773		63 773						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	104 136		104 136						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	428 679		428 679					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	31 307		31 307					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 856 494		3 856 494						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 135		5 135						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	8 307 645	VZ	8 307 645					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	276 624	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

AVENIR FINANCE

Société anonyme au capital de 1.491.991,80 €
Siège Social à LYON (69009) - 51 rue de Saint Cyr

402 002 687 RCS LYON

**RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
AVENIR FINANCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Chers Actionnaires,

Le 21 mars 2012, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés d'Avenir Finance. Ces comptes ont ensuite été publiés et déposés dans les conditions prévues par la loi et le RGAMF.

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé dans le cadre de l'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

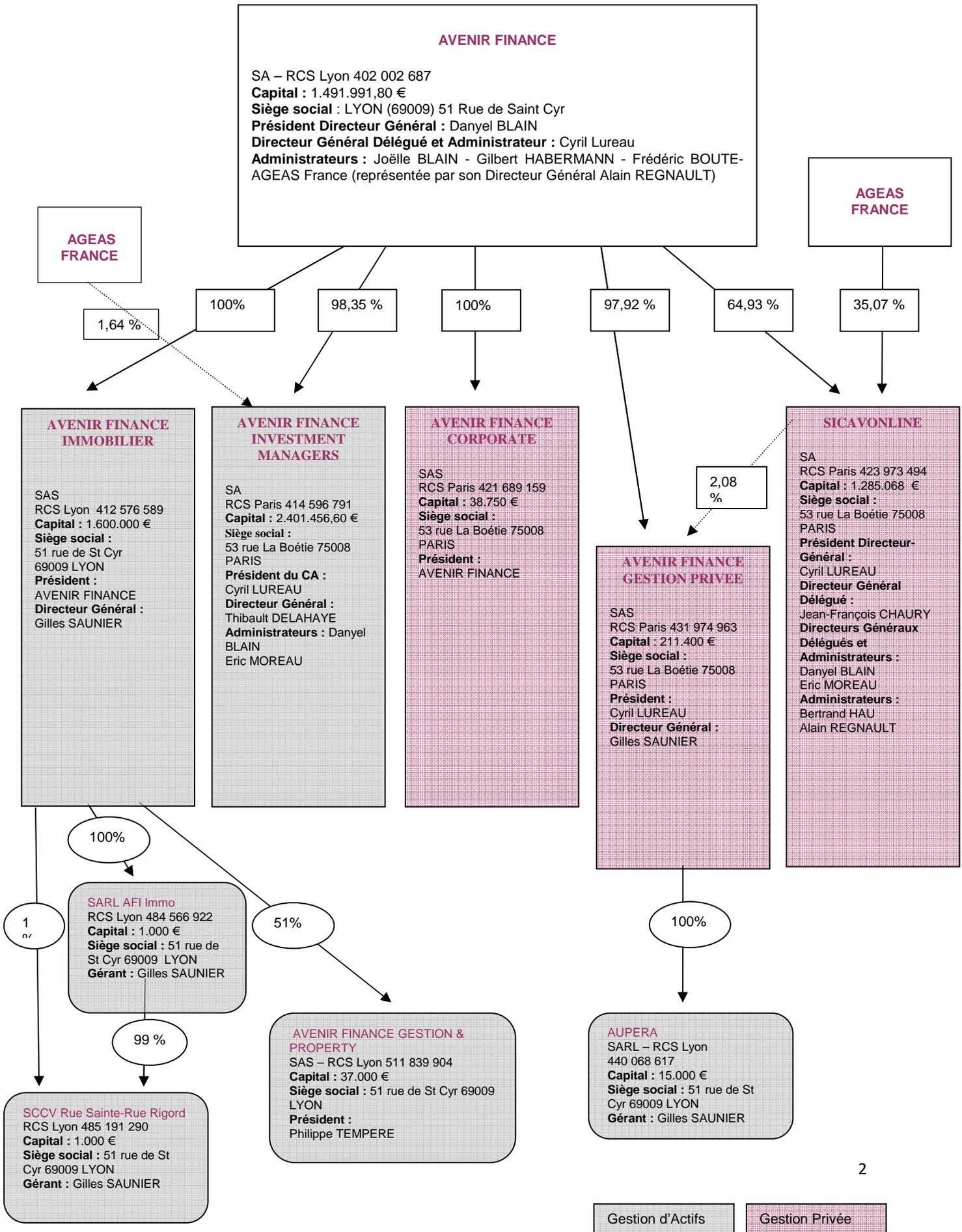
Nous vous exposerons dans une première partie l'activité du groupe, les résultats générés, les progrès réalisés ou difficultés rencontrées, les perspectives d'avenir, les événements importants intervenus depuis le début de l'exercice ainsi que les activités du groupe en matière de recherche et de développement.

Une seconde partie sera dédiée aux aspects touchant à la vie sociale et à l'actionnariat de la société.

La troisième partie sera consacrée à l'analyse des différents risques et donnera des informations sur la façon dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, lutte contre les discriminations et promeut la diversité.

I. ENVIRONNEMENT ET ACTIVITE DU GROUPE EN 2011

Organigramme à jour au 31 décembre 2011



I.1 LES DIFFERENTS MARCHES

Après avoir vu la fin de l'année 2010 marquée par les problèmes de dettes souveraines des pays périphériques européens, l'annonce de la participation massive des investisseurs à l'émission du Fonds de Stabilité Européen a agi comme un soulagement et a propulsé les marchés actions à la hausse.

Le premier semestre 2011 a débuté par un véritable rallye sur les marchés actions avec des performances d'environ 15% sur les deux premiers mois de l'année.

Dans un contexte de très bons résultats de la part des entreprises, les marchés actions ont continué leurs hausses.

La fin du semestre a néanmoins été nettement plus difficile avec le retour des craintes sur la solvabilité des pays périphériques européens, la Grèce en tête, et sur la capacité de l'Union Européenne à adapter sa gouvernance pour sauver ses états membres d'un défaut.

Le second semestre 2011 a vu la crise des dettes souveraines de la Zone Euro se propager violemment à l'ensemble des classes d'actifs. Les banques et les compagnies d'assurance, très exposées à ces dettes, ont joué le rôle de courroie de transmission de la crise.

Au dernier trimestre, les marchés d'actions, toujours très volatils, se sont maintenus à des niveaux bas.

Le marché de l'immobilier d'investissement a été également difficile, marqué, dès le troisième trimestre, par un durcissement des conditions d'octroi de crédit et la peur du « credit crunch ». Par ailleurs, les tergiversations politiques pour gérer la crise et les différentes réformes fiscales annoncées en fin d'année (réforme des plus-values immobilières, réduction des niches fiscales ...) ont créé un climat d'incertitude peu propice aux décisions d'investissement.

Globalement, ces conditions de marché n'ont pas été très positives pour l'activité du Groupe.

L'appétit pour le risque des investisseurs individuels est demeuré faible. L'épargne privée s'est essentiellement dirigée vers les produits de bilan des banques, dépôts et livrets. La collecte du marché en assurance vie est en net retrait. La collecte nette est négative au cours des quatre derniers mois de l'année. L'investissement immobilier locatif utilisant le dispositif fiscal Scellier est en très net retrait, à la fois en direct ou à travers les SCPI (-30% environ). La collecte financière en OPCVM, tant retail qu'institutionnelle est également touchée par ce contexte : 10 milliards d'euros de décollecte nette au dernier trimestre 2011 en France.

Dans ce contexte général défavorable à la vente de produits d'investissement, les grands choix stratégiques du groupe ont permis néanmoins une forte croissance de l'activité.

Dans le domaine immobilier, le groupe a fait le choix de produire et de commercialiser des produits de qualité en dehors des modes, fiscales notamment. Très bien positionné sur le marché des SCPI de rendement et de l'immobilier de réhabilitation (métier historique du groupe), les activités immobilière et de distribution de sous-jacents immobiliers ont progressé.

Dans le domaine des valeurs mobilières, le choix stratégique d'équipes de gestion sophistiquées capable de générer des performances positives (gestion en performance absolue et gestion réactive) dans les marchés haussiers comme dans les marchés baissiers a permis au groupe de collecter des capitaux malgré le contexte général de décollecte massive.

Enfin, les investissements commerciaux du groupe, dans son réseau propre, Avenir Finance Gestion Privée, d'une part, et les partenariats grands comptes d'autre part, ont également porté leurs fruits, démultipliant la force de vente du groupe.

Pour les métiers exercés par le groupe Avenir Finance, une analyse par segments d'activité fait ressortir les tendances macro-économiques suivantes.

I.1.1 Activités immobilières

Malgré un contexte difficile, Avenir Finance Immobilier a fortement augmenté son chiffre d'affaires, grâce à son positionnement (biens éligibles à différentes fiscalités : Malraux, Monuments Historiques et Déficit Foncier), des acquisitions bien ciblées d'immeubles à vocation patrimoniale et sa dynamique commerciale.

Sur le terrain, l'année 2011 a été marquée par la commercialisation de plusieurs opérations importantes à Lyon - Rue de la Fromagerie et Place Raspail - et d'un Monument Historique à Nîmes.

L'ensemble des biens acquis jouit d'une grande qualité architecturale et d'emplacements de tout premier ordre dans les centres villes, qui permettent une commercialisation rapide et ainsi un taux de rotation important du stock, et valide la juste valeur du stock immobilier.

Au niveau national, cette année encore, Avenir Finance Immobilier s'est affirmé comme leader sur le marché de l'immobilier ancien à forte valeur patrimoniale.

Les indicateurs de la filiale Avenir Finance Immobilier sont les suivants :

En K€	2011	2010
Total du bilan	12.742	7.431
Chiffre d'Affaires H.T.	11.366	5.383
Résultat net	704	(450)

L'activité de la société s'est considérablement améliorée par rapport à 2010. La croissance et la dynamique de l'activité immobilière du groupe Avenir Finance se retrouvent dans les comptes 2011 d'Avenir Finance Immobilier. Le doublement du chiffre d'affaires s'explique par des acquisitions bien ciblées (choix des villes, typologie des biens, emplacement en centre-ville et prix de vente) et la réussite des partenariats pour la commercialisation.

Cette évolution ne traduit en aucun cas un changement dans la stratégie de portage mise en place depuis fin 2009 mais bien une forte hausse de la demande immobilière des clients du groupe.

La marge d'exploitation a été impactée par la clôture de plusieurs programmes anciens, des ventes en bloc, ainsi qu'un produit fiscal concernant la TVA sur marge.

Les charges financières sont en hausse par rapport à 2010 suite à plusieurs acquisitions supérieures à 2 M€ qui ont engendré des frais bancaires supplémentaires.

La forte hausse des produits d'exploitation a permis à Avenir Finance Immobilier de retrouver un bénéfice net de 704 000 euros sur l'exercice 2011 malgré la baisse de la marge brute d'activité.

L'endettement au 31 décembre 2011 d'Avenir Finance Immobilier est en forte hausse en raison des acquisitions sur Lyon et Nîmes qui ont permis de répondre aux objectifs 2011. Néanmoins, 1,3 M€ de dettes sur emprunts correspondent à des actes signés devant notaire fin d'année 2011, dont la trésorerie a été encaissée en date de valeur du 4 janvier 2012.

Les ventes de plusieurs programmes en stock depuis 2009 ont permis à Avenir Finance Immobilier de retrouver un niveau de fonds propres pour répondre aux objectifs 2012 du groupe.

Les indicateurs de la société AVENIR FINANCE GESTION & PROPERTY, anciennement dénommée REGIE PIERRES, filiale d'AVENIR FINANCE IMMOBILIER sont les suivants :

En K€	2011	2010
Total du bilan	79	39
Chiffre d'Affaires H.T.	66	11
Résultat net	6	4

L'année 2011 a été marquée par le recrutement de salariés afin d'internaliser les activités de syndic et de gestion locative exercées par la société. En effet, AVENIR FINANCE GESTION & PROPERTY a développé une offre consistant à placer le client au centre de ses préoccupations et souhaitant affirmer une approche moderne, transparente et réactive. La forte augmentation du chiffre d'affaires reflète le développement de la société et permet d'accroître le résultat net.

Les indicateurs de la société AUPERA, filiale de la société AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE, exerçant les activités de contractant général et d'assistant à maîtrise d'ouvrage sont les suivants :

En K€	2011	2010
Total du bilan	3.094	6.339
Chiffre d'Affaires H.T.	3.445	4.511
Résultat net	18	77

Le chiffre d'affaires de la société, comptabilisé selon la méthode à l'avancement, est en repli.

En revanche, la société AUPERA a gagné deux nouveaux marchés, pour un montant de 2 millions d'euros. Le carnet de commandes s'élevait à 10 millions d'euros fin 2011. La société a procédé à l'embauche d'un salarié en 2011 pour gérer sa croissance, sur laquelle elle a une grande visibilité.

I.1.2 Gestion d'actifs

Après avoir vu la fin de l'année 2010 marquée par les problèmes de dettes souveraines des pays périphériques européens, l'annonce de la participation massive des investisseurs à l'émission du Fonds de Stabilité Européen a agi comme un soulagement et a propulsé les marchés actions à la hausse.

Le premier semestre 2011 a débuté par un véritable rallye sur les marchés actions avec des performances d'environ 15% sur les deux premiers mois de l'année.

Dans un contexte de très bons résultats de la part des entreprises, les marchés actions ont continué leurs hausses.

La fin du semestre a néanmoins été nettement plus difficile avec le retour des craintes sur la solvabilité des pays périphériques européens, la Grèce en tête, et sur la capacité de l'Union Européenne à adapter sa gouvernance pour sauver ses états membres d'un défaut.

Les écarts de taux, reflétant le risque de crédit d'un émetteur, se sont ainsi très fortement tendus sur des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne ou encore l'Italie, et les marchés sont revenus sur des niveaux de volatilité plus élevés.

Le second semestre 2011 a vu la crise des dettes souveraines de la Zone Euro se propager violemment à l'ensemble des classes d'actifs.

Dès juillet en effet, les obligations italiennes et espagnoles ont subi de fortes pressions baissières. Anticipant une restriction du crédit aux entreprises et aux ménages en Europe, première zone économique mondiale, les marchés d'actions ont fortement corrigé : sous la pression de ventes d'une ampleur exceptionnelles de la gestion collective, l'indice MSCI World a baissé sur 9 séances consécutives.

Au dernier trimestre, les marchés d'actions, toujours très volatils, se sont maintenus à des niveaux bas. Le scepticisme des opérateurs en l'absence d'une stratégie complète a effacé le rebond des actions qui avait précédé le sommet tandis que les obligations italiennes et espagnoles, mais aussi françaises ou autrichiennes (pourtant notées AAA) se sont massivement vendues en novembre.

Selon EuroPerformance, toutes les classes d'actifs ont décollecté en 2011. La masse des encours de la gestion collective française a terminé en baisse de 14 %, à 726,5 milliards d'euros, revenant au niveau du début de 2005.

L'activité de notre société au cours de 2011 a surperformé la tendance générale. C'est ainsi que les encours sous gestion sont passés de 511M€ fin 2010 à 456,2 M€ fin 2011, soit une baisse de 10,7 % (effet collecte et marché cumulés). Le chiffre d'affaires est, quant à lui, resté quasiment stable, soit une performance bien meilleure que l'industrie.

Au cours du deuxième semestre notamment, alors que la décollecte du marché a dépassé 10 milliards d'euros en France, la société a enregistré une collecte nette positive de plus de 50 millions d'euros, qui l'a placée, au quatrième trimestre, selon le Financial Times, 6ème société de gestion française par la collecte.

Ces très bons résultats commerciaux au deuxième semestre sont le fruit du positionnement stratégique de la société : allocation d'actifs et performance absolue. Ainsi, l'un des FCP gérés par la société, AFIM OFP 400, a été classé par les consultants professionnels premier dans sa catégorie en Europe, avec une performance de près de 15% sur l'exercice.

Au cours de cet exercice, la gamme des FCP a été enrichie par la création d'un nouveau fonds commun de placement visant une performance absolue:

- AFIM MORE GLOBAL MACRO dont l'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure à l'EONIA en exploitant la variabilité des anticipations macro-économiques (notamment sur la croissance et l'inflation) reflétées par les prix des grandes classes d'actifs.

A fin décembre, l'actif de ces fonds s'élevait à 13 M€.

Dans le cadre du développement de la clientèle institutionnelle, AVENIR FINANCE INVESTMENT MANAGERS a continué à créer des classes de parts valorisées en USD ; au cours de cet exercice, c'est une classe de part en USD sur le fonds AFIM OFP 400 qui a été créée.

L'activité de gestion immobilière par le biais des SCPI de la gamme RENOVALYS s'est développé pour atteindre des encours de 13,6 M€ à fin décembre 2011. En effet au cours de l'exercice deux nouvelles SCPI, RENOVALYS 2 (déficit foncier), et RENOVALYS 3 (Malraux) ont reçu le visa de l'AMF.

Au 31 décembre 2011, les encours totaux (469,8 M€) se répartissaient comme suit :

- gestion collective : 392,2 M€
- gestion sous mandat : 35 M€
- gestion de mandat d'arbitrage en unité de compte : 29 M€
- SCPI : 13,6 M€.

Les indicateurs du niveau d'activité d'Avenir Finance Investment Managers sont les suivants :

En K€	2011	2010
Total du bilan	8.918	8.919
Chiffre d'Affaires H.T.	8.456	8.732
Résultat net	1.236	1.223

En dépit de la conjoncture, la rentabilité demeure à un niveau stable par rapport à l'exercice précédent.

I.1.3 Distribution de produits financiers et d'assurance vie

L'année 2011 s'est déroulée sur fond de crise financière, situation peu favorable à l'activité de distribution de produits financiers.

Néanmoins, les axes majeurs mis en place en 2010 ont été poursuivis :

- développement du site Internet ;
- introduction d'une dimension éditoriale permettant d'élargir l'audience ;
- développement des partenariats.

Les équipes dédiées au site Internet s'organisent désormais autour de deux pôles :

- l'équipe « marketing Web », chargée du développement du site, de l'achat et du suivi des campagnes d'acquisition de prospects, etc. ;
- l'équipe éditoriale, chargée de l'approvisionnement du site en articles « chauds » et « froids » et de l'organisation des rubriques.

Cette équipe a également produit plus d'une cinquantaine de vidéos, les unes dans un objectif éditorial (interview de gérants, etc.) les autres, payantes, à des fins commerciales (mise à disposition payante du studio, d'un opérateur, d'un journaliste, etc.).

Le partenariat avec AGEAS FRANCE a connu un fort développement en 2011 : plus d'une cinquantaine de salariés de cette compagnie d'assurance ont, durant l'année, commercialisé l'offre de produits financiers de Sicavonline (produits « non-coté » : FIP, FCPI ..., ainsi que des parts de SCPI, financées à comptant ou à crédit).

Ce partenariat, dont les résultats commerciaux sont très encourageants, générera de façon mécanique une forte croissance de l'activité au cours des prochaines années. En effet, l'offre de Sicavonline, commercialisée par une quinzaine de démarcheurs en 2010, une cinquantaine en 2011, sera distribuée d'ici trois ans par deux cents démarcheurs environ.

Dans la même logique, de nombreux CGPI se sont vus proposer une nouvelle offre complémentaire constituée par ces mêmes produits financiers.

Enfin, le développement de la distribution de parts de SCPI, introduite en toute fin d'année dans le réseau de gestion privée de BNP PARIBAS, a connu un certain succès.

Les chiffres clés de l'entité Sicavonline sont les suivants :

En K€	2011	2010
Total du bilan	7.716	6.882
Produit Net Bancaire	3.030	2.831
Résultat net	695	421

La société Avenir Finance Gestion Privée a elle aussi été affectée par la crise financière qui a créé un environnement peu propice à l'épargne et à l'engagement à long terme des investisseurs. Les conséquences de la crise se ressentent sur l'activité de distribution de produits financiers mais aussi sur celle de courtage en assurance et donc sur le chiffre d'affaires réalisé par la société dans ces deux domaines.

Dans le domaine de l'assurance vie, la collecte brute du marché est en baisse de 14% en 2011 par rapport à l'année précédente.

La collecte brute réalisée par la société Avenir Financier Gestion Privée est, elle, en progression de 3%. Cette collecte est certes décevante mais bien meilleure que celle du marché dans son ensemble.

Beaucoup de ménages se sont plutôt tournés vers les placements liquides ou l'immobilier.

Le choix de proposer des sous-jacents en performance absolue ou bénéficiant d'une allocation d'actif réactive au détriment des fonds en euros et des unités de compte traditionnelles commence à porter ses premiers fruits. En effet, depuis deux ans, le groupe est très vigilant sur la performance future des fonds en euros mais également conscient de la forte aversion au risque des investisseurs privés. Ces grands choix stratégiques d'insérer de tels Fonds comme supports des contrats d'assurance vie, pour le moment contre tendance, devraient s'avérer payants prochainement.

La société Avenir Finance Gestion Privée présente, quant à elle, les indicateurs d'activité suivants :

En K€	2011	2010
Total du bilan	9.368	8.434
Chiffre d'Affaires H.T.	8.208	8.453
Résultat net	(341)	661

La société a poursuivi ses investissements humains en renforçant ses équipes commerciales. Ces investissements ont pesé sur le résultat de l'exercice. Parallèlement, la poursuite du partenariat avec la BNP et la montée en puissance de celui conclu avec la Caisse d'Epargne ont permis une croissance de l'activité dans le domaine de l'immobilier.

I.1.4 Conseil en opérations de haut de bilan

Le contexte de marché a encore été particulièrement difficile en 2011 sur les activités de Corporate et de haut de bilan. La société, qui a, courant 2010, arrêté ses activités de prospection et de montage de dossiers en interne, a fait le choix de poursuivre sous forme de partenariats cette activité. Quelques mandats ont été signés mais aucun n'a abouti à une transaction en 2011.

La société Avenir Finance Corporate présente, quant à elle, les indicateurs d'activité suivants :

En K€	2011	2010
Total du bilan	190	348
Chiffre d'Affaires H.T.	(43)	100
Résultat net	(180)	(155)

I.2 LES COMPTES 2011

I.2.1 Les comptes sociaux

Faits caractéristiques de l'exercice

Depuis 2010, le Groupe s'est recentré sur deux pôles d'activité : la Gestion d'Actifs et la Gestion Privée. En parallèle, l'exercice 2011 a été marqué par trois faits marquants :

- AGEAS France est entré au capital d'AVENIR FINANCE INVESTMENT MANAGERS en mai 2011 à hauteur de 1,64 %.
- En mai 2011, REGIE PIERRES a changé de dénomination sociale pour désormais s'appeler AVENIR FINANCE GESTION & PROPERTY ; AVENIR FINANCE IMMOBILIER a cédé 49 % du capital de cette société. Une équipe de gestion locative a été recrutée afin d'exercer en interne les activités de syndic et de gestion locative.
- Dans un environnement économique difficile, le Groupe a confirmé le nouveau cycle de croissance amorcé lors de l'exercice précédent

Généralités

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 21 mars 2012 et seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires le 23 mai 2012.

Les états financiers qui sont présentés ne comportent pas de modification notable, tant au niveau de la présentation des comptes qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Chiffres clés

Données financières en K€	2011	2010
Total du bilan	23.852	23.815
Chiffre d'affaires	2.183	1.814
Résultat net	725	89
Résultat net par action (en euros)	0,16	0,04
Dividende payé par action (en euros)	0,15	0

Dépenses non déductibles

Conformément à la norme du CNCC n° 5-106 § 10, nous précisons qu'il n'existe pas de dépenses visées à l'article 39-4 du CGI ni de charges non déductibles (CGI article 223 quinquies).

Proposition d'affectation du résultat

Le résultat distribuable s'élève 1.343.528 euros, soit :

- Report à nouveau :	623.229 euros
- Résultat de l'exercice :	724.781 euros
- Dotation à la réserve légale d'un montant de	- 4.482 euros
TOTAL	1.343.528 euros

Il est proposé de d'affecter ce bénéfice distribuable ainsi qu'il suit :

- à titre de dividende, un montant de :	372.998 euros
- au report à nouveau, pour :	970.530 euros

Il serait ainsi distribué à titre de dividende un montant brut de 0,15 euro par action.

Dans le cas où, lors de la mise en paiement :

- la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions serait affecté en report à nouveau.
- des actions nouvelles ouvrant droit à la distribution de dividende étaient créées, le montant brut du dividende global serait augmenté d'autant, à raison de 0,15 euro par action nouvelle.

Au choix de l'actionnaire, ce dividende serait perçu soit en numéraire, soit en actions.

A cet effet, chaque actionnaire pourrait, pendant une période commençant le 30 mai 2012 et se terminant le 13 juin 2012 inclus, opter pour le paiement en actions en en faisant la demande auprès des établissements payeurs.

La distribution en espèces, qui serait effectuée en euros, le 26 juin 2012 après l'expiration de la période d'option pour le réinvestissement du dividende en actions, ouvrirait droit à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes physiques domiciliées en France, sauf option pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater dudit Code.

La Société prélèverait lors du paiement du dividende, les sommes dues au titre de la CSG – CRDS et prélèvements sociaux.

Conformément à la loi, le prix de l'action qui serait remise en paiement du dividende serait égal à 90 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'assemblée générale ordinaire, diminuée du montant net du dividende.

Si le montant des dividendes pour lequel était exercée l'option ne correspondait pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourrait :

- obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant à la date où il exercerait son option, la différence en numéraire ;
- ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Les actions ainsi remises en paiement du dividende porteraient jouissance à la date de la réalisation de l'augmentation de capital constatée par le conseil d'administration.

Il serait demandé à l'assemblée générale de donner tous pouvoirs au conseil d'administration avec faculté de subdélégation au président directeur général et/ou aux directeurs généraux délégués à l'effet de prendre les dispositions nécessaires à l'application et à l'exécution de cette résolution, de constater l'augmentation de capital qui en résulterait et de modifier en conséquence les statuts de la société.

Les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

exercice de distribution	dividende distribuée
2009	0 €
2010	0 €
2011	0,15 €

La totalité du dividende versé en 2011 ouvrirait droit à la réfaction de 40% pour les actionnaires, personnes physiques domiciliées en France.

Jetons de présence

Il est proposé d'allouer aux administrateurs, pour l'exercice 2011, un montant global de 18.000 €, au titre de jetons de présence.

Réintégration de frais généraux

Aucune réintégration de frais généraux n'a été pratiquée par l'administration fiscale en vertu de l'article 39-5 du CGI (article 223 quinquies CGI).

1.2.2 Les comptes consolidés

Il est rappelé que faisaient partie du périmètre de consolidation des comptes de la société Avenir Finance au 31 décembre 2011 :

- Sicavonline
- Avenir Finance Immobilier
- Avenir Finance Corporate
- Avenir Finance Gestion Privée
- Avenir Finance Investment Managers
- EURL AFI Immo
- Avenir Finance Gestion & Property (anciennement dénommée Régie Pierres)
- SCCV Rue Sainte-Rue Rigord
- Aupéra

Chiffres clés

Données financières IFRS en K€	2011	2010
Total du bilan	45.211	41.658
Chiffre d'affaires	34.322	26.870
Résultat net	608	289
Résultat net par action (en euros)	0,16	0,06

Dans un environnement économique difficile, le Groupe Avenir Finance a confirmé en 2011 avoir amorcé un nouveau cycle de croissance. Au titre de l'exercice 2011, le Groupe enregistre une forte hausse de son chiffre d'affaires par rapport à 2010. Les deux métiers du groupe, la Gestion Privée et la Gestion d'Actifs, contribue à cette croissance.

Les équipes commerciales internes, les réseaux partenaires (Ageas France et les banques privées des grands réseaux bancaires) et Internet (Sicavonline) participent activement à cette dynamique commerciale. Avec plus de 28 millions d'euros collectés en 2011 (+ 115% par rapport à 2010), la collecte de SCPI a été particulièrement soutenue.

La Gestion d'Actifs profite d'une activité immobilière dynamique, grâce au développement des réseaux de distribution directe et indirecte. Elle bénéficie également de la nouvelle activité de contractant général non exécutant lancée en 2010. Le Chiffre d'Affaires d'Avenir Finance Investment Manager est stable. L'excellente performance des fonds de performance absolue - AFIM OFP - compense la baisse mécanique de chiffre d'affaires liée à la baisse des marchés d'actions.

Le résultat net, bien que positif et en croissance par rapport à celui réalisé en 2010, est amputé par la baisse des marchés du second semestre.

La structure financière s'en trouve renforcée avec des fonds propres passant de 20.383 K€ à 20.834 K€, tandis que l'endettement global passe de 6.768 K€ à seulement 9.242 K€ en raison d'acquisitions immobilières ayant nécessité le recours au crédit bancaire.

Présentation synoptique du bilan et compte de résultat

Bilan actif (Sur 12 mois en K€)

En milliers d'euros	déc.-11	déc.-10
Ecart d'acquisition	8 275	8 275
<i>Dont UGT Gestion Privée</i>	3 761	3 761
<i>Dont UGT Gestion d'actif</i>	4 514	4 514
Autres Immobilisations incorporelles	137	16
Immobilisations corporelles	365	481
Autres actifs financiers, y compris dérivés	476	481
Participations dans les entreprises mises en équivalence		173
Actifs d'impôts différés	3 629	3 855
ACTIF NON COURANT	12 882	13 282
Stock & encours	7 360	4 943
Créances clients	13 991	12 406
Créances d'impôt courant	647	379
Comptes de notaires	3 118	1 494
Autres créances courantes	1 595	3 078
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5 618	6 075
Actifs classés comme détenus en vue de la vente		
ACTIF COURANT	32 329	28 377
TOTAL DE L'ACTIF	45 211	41 658

Bilan passif (Sur 12 mois en K€)

En milliers d'euros	déc.-11	déc.-10
Capital	1 492	1 447
Primes d'émission	14 415	14 120
Réserves consolidées	4 614	4 635
Résultats non distribués	398	182
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	20 919	20 383
Participations ne donnant pas le contrôle	2 261	1 941
Provisions pour risques et charges	26	6
Avantages du personnel	66	67
Emprunts et dettes financières	96	114
PASSIF NON COURANT	188	188
Emprunts et dettes financières	9 242	6 768
<i>dont endettement sur immobilier</i>	<i>5 900</i>	<i>1 513</i>
Dettes fournisseurs	5 730	5 501
Dettes fiscales et sociales	4 461	4 079
Autres dettes	2 992	2 798
Passifs classés comme détenus en vue de la vente		
PASSIF COURANT	21 844	19 146
TOTAL DU PASSIF	45 211	41 658

Soldes intermédiaires de gestion (Sur 12 mois en K€)

En milliers d'euros	déc-11	% Marge	déc-10	% Marge
Ventes de marchandises	15 365		9 712	
Ventes de produits	18 957		17 158	
CHIFFRE D'AFFAIRES	34 322		26 870	
Charges Opérationnelles	19 809		12 197	
MARGE BRUTE	14 513	100,0%	14 673	100,0%
Taux	42%		55%	
Frais de personnel	-9 850	-67,9%	-10 212	-69,6%
Charges externes	-3 466	-23,9%	-3 224	-22,0%
Impôts et taxes	-1 279	-8,8%	-1 243	-8,5%
Dotations nettes aux amortissements	-305	-2,1%	-165	-1,1%
Dotations aux provisions nettes de reprises	-125	-0,9%	-178	-1,2%
Autres produits et charges (*)	509	3,5%	367	2,5%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-2	0 %	18	0,1%
Pertes de valeur sur actifs				
Cession d'actifs financiers	-73		583	
Autres produits et charges opérationnels	1 121		-275	
RESULTAT OPERATIONNEL	1 059	7,3%	325	2,2%
Coût de l'endettement financier brut	-273		-244	
Produits financiers des placements de trésorerie	89		7	
Coût de l'endettement financier net	-184	-1,6%	-237	-1,6%
Autres produits et charges financières	-40		25	
Impôts sur les résultats	-210		176	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	608	4,0%	289	2,0%
RESULTAT NET	608	4,0%	289	2,0%
Dont :				
-Part du groupe	398		182	
-Part des minoritaires	211		108	
Résultat net/action - part du groupe (€)	0,16		0,06	
Résultat net dilué/action - part du groupe (€)	0,16		0,06	
Nombre d'actions retenu (en milliers)				
pour le résultat net par action	2 486		2 411	
pour le résultat net dilué par action	2 492		2 444	

I.3 L'ANALYSE ET LES PERSPECTIVES

I.3.1 La recherche et développement

L'activité de recherche et développement, plus particulièrement autour du système d'information, reste particulièrement soutenue, en particulier pour accompagner :

- le développement du réseau commercial constitué par Avenir Finance Gestion Privée ;
- le développement du partenariat avec Ageas France ;
- l'évolution d'une réglementation particulièrement contraignante.

Parmi les travaux menés, il est possible de citer :

- l'outil de CRM interne, qui a dû s'étoffer de nouveaux modules de mesure de la performance commerciale ;
- un dispositif de production automatique des liasses de souscription des comptes et des contrats d'assurance ;
- l'introduction de nouvelles fonctionnalités autour de la connaissance du client, de la lutte anti-blanchiment, accompagnées de dispositifs de veille automatique et de levée d'alertes ;
- un ensemble de « flux informatiques et d'adaptateurs » ayant pour vocation de répliquer une partie de notre référentiel d'affaires auprès de notre partenaire Ageas France, afin de lui permettre un suivi des souscriptions qu'il nous confie, y compris dans le domaine de la G.E.D.

I.3.2 La variation des capitaux propres

En milliers d' euros	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2009	1 447	16 898	1 558	19 903	1 936	21 839
Résultat consolidé de l'exercice			182	182	107	289
Coûts des paiements en actions		298		298		298
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Variation du pourcentage d'intérêt						
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 447	17 196	1 740	20 383	2 044	22 427
Augmentation de capital						
Distribution effectuée		-3 077	3 077		-103	-103
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2010	1 447	14 119	4 817	20 383	1 941	22 324
Résultat consolidé de l'exercice			383	383	198	581
Coûts des paiements en actions		271		271		271
Variation contrat de liquidité et actions propres						
Attribution d'actions gratuites						
Variation du pourcentage d'intérêt			158	158	109	267
Total des gains et des pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 447	14 390	5 358	21 195	2 248	23 443
Augmentation de capital	45	25		70	70	
Distribution effectuée			-361	-361		-361
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2011	1 492	14 415	4 996	20 918	2 248	23 178

I.3.3 La situation de trésorerie

Sur 12 mois en K€

En milliers d'euros	déc-11	déc.-10
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	12 mois	12 mois
Résultat de la période	608	289
Amortissements des immobilisations	305	165
Dotations / Reprise provisions	18	-48
Résultat de cession d'immobilisations	73	-586
Charge d'impôt	-285	-544
Charges financières nettes	273	237
Coût des paiements fondés sur des actions	271	280
	1 264	-206
Variation de stock	-2 417	2 767
Variation des créances d'exploitation (1)	-1993	-3 966
Variation des dettes d'exploitation (1)	225	3 488
Autres variations		9
Variation du BFR lié à l'activité	-4 185	2 297
Trésorerie générée par les activités opérationnelles	-2 921	2 091
Intérêts payés	-273	-237
Impôt sur le résultat payé	509	326
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	-2 685	2 179
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-311	-183
Acquisitions d'immobilisations financières		-3
Trésorerie nette sur acquisition & cession filiales		-19
Produits de cession d'immobilisations	124	1 636
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement	-187	1 431
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère	-362	
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		-103
Augmentation de capital	319	
Produits de vente et rachat d'actions propres		19
Souscription d'emprunts	11 113	224
Remboursement d'emprunts	-7 026	-3 581
Intérêts payés		
Trésorerie nette utilisée par les activités de financement	4 044	-3 441
Variation de trésorerie	1 173	169
Trésorerie d'ouverture	1 148	979
Trésorerie de clôture	2 321	1 148

I.3.4 L'endettement

- Analyse par natures

En milliers d'euros	31-déc-11		31-déc.-10	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts sur immobilier		5 900		1 509
Emprunts sur croissance externe				277
Associés comptes courant			-	-
Dépôts et cautionnement		6		
Avances conditionnées	96	39	114	56
Dépôts et concours bancaires		3 297		4 927
Total	96	9 242	114	6 768

- Analyse par maturité

En milliers d'euros	31-déc-11	Echéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts sur immobilier	5 900	5 900		
Emprunts sur croissance externe				
Associés comptes courant				
Dépôts et cautionnement	6	6		
Avances conditionnées	135	39	96	
Dépôts et concours bancaires	3 297	3 297		
Total	9 242	9 242	96	

I.3.5 Les délais de paiement

Au 31 décembre 2011, la dette des différentes entités du Groupe se répartissait comme suit :

Libellé	De 0 à 30 jrs	De 31 à 60 jrs	De 61 à 90 jrs	+de 90 jrs	Total
Sicavonline	300.837	177.034	63.746	247.266	788.882
Avenir Finance	87.826	21.773	57.604	173.544	184.547
AF Immobilier	410.299	5.734	3.150	532.406	951.589
AF Corporate	1.262	894	450	32.864	35.470
AF Gestion Privée	540.111	336.665	13.580	831.139	1.721.495
AF Investment Managers	508.486	273.806	0	694.747	1.477.039
TOTAL	1.848.821	815.906	138.530	2.511.966	5.315.223
	34.8 %	15.4 %	2.6 %	47.2 %	100 %

A la clôture de l'exercice 2010, la répartition était la suivante :

Libellé	De 0 à 30 jrs	De 31 à 60 jrs	De 61 à 90 jrs	+de 90 jrs	Total
Sicavonline	141.931	763	157.424	6.737	306.855
Avenir Finance	114.666	33.028	163.392	0	311.086
AF Immobilier	33.774	358.781	0	0	392.555
AF Corporate	1.096	4.131	0	1.196	6.423
AF Gestion Privée	160.151	64.167	0	170.491	394.809
AF Investment Managers	346.940	53	602.990	4.116	954.099
TOTAL	798.558	460.923	923.806	182.540	2.365.827
	36%	21%	42%	1%	

I.3.6 L'information sectorielle

Les principaux indicateurs par secteur d'activité sont les suivants :

Comptes de résultat	déc.-11			déc.-10		
	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total	Gestion Privée	Gestion d'actifs	Total
Chiffre d'affaires	13 675	22 054	35 729	12 997	14 848	27 845
Ventes Inter-secteurs	-1 168	-239	-1 407	-740	-235	-975
Chiffre d'affaires consolidé	12 507	21 815	34 322	12 257	14 613	26 870
Marge Opérationnelle	8 907	5 606	14 513	9 308	5 365	14 673
taux	71.2%	25.7%	42.3%	75.9%	36.7%	54.6%
Amortissements des immobilisations	171	135	306	151	14	165
Résultat d'exploitation avant dépréciation des Fonds de commerce	-1 200	1 197	-2	-1 322	1 340	18
Cession d'actifs financiers	-73		-73	583		583
Autres charges et produits opérationnels	-197	1 319	1 122	-183	-92	-275
Perte de valeur des goodwill						
RESULTAT OPERATIONNEL SECTORIEL APRES DEPRECIATION DES FONDS DE COMMERCE	-1 470	2 516	1 046	-922	1 248	325
(+) Résultat financier	-87	-128	-214	-100	-112	-212
(-) Impôts sociétés	239	-462	-223	630	-454	177
RESULTAT CONSOLIDE	-1 318	1 925	608	-393	681	289

I.3.7 Les évènements post clôture

NEANT

I.3.8 Les prises de participations et de contrôle

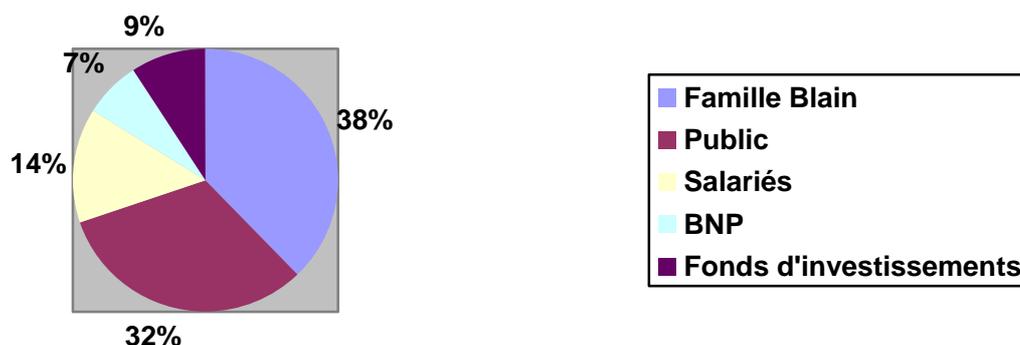
Au cours de l'exercice 2011, la Société n'a pris aucune participation directe.

II. ACTIONNARIAT ET VIE SOCIALE

II.1 L'ACTIONNARIAT

II.1.1 L'identité des actionnaires

Au 21 mars 2012, la composition de l'actionnariat est la suivante :



Source : Caceis

La proportion du capital détenue par des salariés dont les titres font l'objet d'une gestion collective (PEG) est de 4 %.

Au 31 décembre 2011, la société Avenir Finance a connaissance de l'existence des actionnaires suivants détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote :

- Danyel Blain détient plus de 10% du capital et plus de 15% des droits de vote
- Joëlle Blain détient plus de 10% du capital et plus de 15% des droits de vote,
- SAS Cévenole de Participations (BNP) détient plus de 5% du capital et moins de 5% des droits de vote
- SAS Auvergne et Bourgogne détient plus de 5% du capital et des droits de vote.

Conformément à l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous précisons que plusieurs mouvements ayant eu pour conséquence le franchissement du seuil de détention à la baisse dans le capital d'Avenir Finance ont été déclarés pendant l'année 2011.

Conformément à l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous précisons qu'aucun mouvement ayant eu pour conséquence le franchissement du seuil de détention à la hausse dans le capital d'Avenir Finance n'a été déclaré pendant l'année 2011.

Au cours des trois dernières années, l'évolution de l'actionnariat est la suivante :

Actionnariat / année	2011	2010	2009
Famille Blain	38%	37%	37%
Actions au porteur	45%	46%	46%
Investisseurs financiers	17%	17%	17%

II.1.2 Le programme de rachat d'actions propres

Les opérations réalisées en 2011 dans le cadre des programmes de rachat autorisés par les Assemblées Générales des 23 juin 2010 et 15 juin 2011 sont résumées dans le tableau ci-après :

Finalité	Nombre d'actions acquises	Prix moyen des actions acquises
Animation du cours par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF :	7.868	7,33 €
Mise en œuvre d'un plan d'épargne d'entreprise :	0	0 €
Couverture d'un plan d'options d'achat d'actions de la société :	0	0 €
Couverture d'un plan d'attribution gratuite des actions de la société :	0	0 €
Remise d'actions dans le cadre d'échanges en cas d'opération de croissance externe :	0	0 €
Annulation à des fins d'optimisation du résultat par action :	0	0 €

Aucune réallocation à d'autres finalités que celles prévues dans le programme de rachat n'a été réalisée.

Les achats, cessions ou transferts effectués dans le cadre du précédent programme de rachat ont réalisés de gré à gré.

Aucune action de la Société acquise dans le cadre du programme de rachat mis en place par la Société n'a été annulée au cours de l'exercice 2011.

En remplacement de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 15 juin 2011, il est proposé un nouveau programme de rachat d'actions.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du code de commerce, de l'article L.451-3 du code monétaire et financier, des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, il sera proposé à l'Assemblée Générale d'acquiescer un nombre maximum de 248.665 actions représentant 10 % du capital social. Ce nombre sera ajusté à 10 % du nombre d'actions résultant de toute augmentation ou réduction de capital ultérieure.

Ces achats pourront être réalisés :

- soit pour l'achat, la vente, la conversion, la cession, le transfert, le prêt ou la mise à disposition des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, notamment en vue de l'animation du marché des actions ou de la réalisation d'opérations à contre tendance du marché,
- soit pour la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ou plan d'épargne groupe,

- soit pour la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce,
- soit pour l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce,
- soit pour la remise d'actions dans le cadre d'échanges en cas d'opération de croissance externe,
- soit de les annuler à des fins d'optimisation du résultat par action.

Le prix maximum par action sera fixé à 15 euros (le montant total des acquisitions ne pourra donc pas dépasser 3.729.975 euros, sauf ajustement résultant d'une augmentation ou d'une réduction de capital ultérieure).

Les achats, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et en conformité des règles déterminées par le Règlement de l'Autorité des Marchés Financiers concernant les conditions et périodes d'intervention sur le marché, et par tous moyens y compris par négociation de blocs ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré.

La présente autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de l'Assemblée.

Il sera en outre proposé à l'Assemblée Générale d'autoriser le Conseil à annuler les actions acquises dans le cadre de nouveau programme de rachat.

II.1.3 L'actionariat salarié

Stock-options

Aucune attribution d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été décidée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et aucun plan n'est actuellement en vigueur.

Les 22.606 options de souscription existantes au 1^{er} janvier 2011 donnant chacune le droit de souscrire à une action de la Société au prix d'exercice unitaire de 25,00 € sont devenues caduques le 4 janvier 2011.

Actions gratuites

Sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2010, le conseil d'administration du 18 mars 2011 a décidé d'attribuer:

- 6.000 actions gratuites à un salarié de la société AVENIR FINANCE INVESTMENT MANAGERS.
- 2.000 actions gratuites à un salarié de la société AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE, sous condition de l'atteinte d'objectifs cumulatifs de collecte à réaliser au cours de l'exercice 2011.

Le conseil d'administration du 18 mars 2011 a pris acte de la caducité des 2.000 actions gratuites attribuées à un salarié d'AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE le 23 décembre 2009, sur délégation de l'assemblée générale tenue à cette même date.

Sur délégation de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2009 :

(i) le conseil du 28 juillet 2011 a confirmé que l'intégralité des 30.667 actions gratuites attribuées par le conseil d'administration du 28 juillet 2009 à des salariés de Sicavonline, Avenir Finance Gestion Privée et Avenir Finance Investment Managers a été acquise définitivement par leurs titulaires et a constaté par conséquent la réalisation de l'augmentation du capital social en numéraire d'une somme de 18.400,20 euros.

(ii) le conseil d'administration du 23 décembre 2011 a confirmé que 16.137 actions gratuites attribuées par le conseil d'administration du 23 décembre 2009 à des salariés Avenir Finance Gestion Privée et Avenir Finance Investment Managers ont été acquises définitivement par leurs titulaires et a constaté par conséquent la réalisation de l'augmentation du capital social en numéraire d'une somme de 9.682,20 euros.

A la clôture de l'exercice, il existait 53.808 actions gratuites.

Il est en outre précisé que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale de la Société du 23 juin 2010 et visant à attribuer des actions gratuites aux salariés de la Société ou de l'une des sociétés qu'elle contrôle et ce, dans la limite d'un plafond de 5% du capital, est toujours en vigueur et expirera au 23 août 2013.

Bons de Souscription d'Actions

Aucune attribution de bons de souscription d'actions de la Société n'a été décidée au cours de l'exercice 2011.
Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

Le conseil d'administration du 28 juillet 2011 a pris acte de l'exercice au 6 juin 2011 de 19.759 BSPCE par des mandataires de la Société et de l'augmentation de capital corrélative d'un montant de 11.855,40 euros. Ces BSPCE avaient été attribués par le conseil d'administration du 28 juillet 2009 sur délégation de l'assemblée générale mixte du 25 juin 2009.

Aucune attribution de bons de souscription d'actions de la Société n'a été décidée au cours de l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2011, il existait 261.778 BSPCE.

II.1.4 Aliénations d'actions et participations croisées

La Société n'a rencontré aucune situation de participations croisées illicites au cours de l'exercice 2011.

II.1.5 Autocontrôle

La Société n'a rencontré aucune situation d'autocontrôle au cours de l'exercice 2011.

II.2. LES MANDATAIRES SOCIAUX

II.2.1 La liste des mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux au 31 décembre 2011 est la suivante :

- Président – Directeur Général : Danyel BLAIN
Autres mandats sociaux :
 - Représentant d'Avenir Finance à la Présidence d'Avenir Finance Immobilier
 - Représentant d'Avenir Finance à la Présidence d'Avenir Finance Corporate
 - Administrateur d'Avenir Finance Investment Managers
 - Directeur Général Délégué et Administrateur de Sicavonline
 - Gérant de la SCI Les Balmes
 - Gérant de la SCI La Baule Cérès

- Administrateur : Joëlle BLAIN

- Directeur Général Délégué et Administrateur : Cyril LUREAU
Autres mandats sociaux :
 - Président du Conseil d'Administration d'Avenir Finance Investment Managers
 - Président Directeur Général de Sicavonline
 - Président d'Avenir Finance Gestion Privée

- Administrateur : Gilbert HABERMANN
Autre mandat social :
 - Administrateur d'I.C.G.

- Administrateur : Frédéric BOUTE
Autres mandats sociaux :
 - Administrateur de Thaly
 - Administrateur de F. Iniciativas

- Administrateur : AGEAS France représentée par Alain Régnauld, Directeur Général Délégué
Autre mandat social d'AGEAS FRANCE : aucun
Autres mandats sociaux d'Alain REGNAULT :
 - Membre du Directoire d'Amev Clamart
 - Administrateur de Sicavonline
 - Administrateur de Mutalliance

II.2.2 L'état des rémunérations

Les rémunérations ou avantages en nature versés aux mandataires sociaux de la société durant l'exercice 2011 de la part de la société, des sociétés contrôlées par la société ou de la part de sociétés qui la contrôlent sont présentés en euros dans le tableau suivant :

	Salaire	Indemnités de mandats	Rémunération exceptionnelle	Jetons de présence	Total
Danyel BLAIN		187.030		3.000	190.030
Joëlle BLAIN				3.000	3.000
Cyril LUREAU	129.147	114.266		3.000	246.413
Gilbert HABERMANN				3.000	3.000
Frédéric BOUTE				3.000	3.000
AGEAS FRANCE				3.000	3.000

Sur l'exercice, les mandataires n'ont reçu ni stock options, ni actions gratuites.

Précisons également qu'aucun dirigeant ne bénéficie d'une « retraite chapeau » ou d'une indemnité contractuelle en cas de révocation ou de licenciement.

II.3 – LE CONTROLE DES COMPTES

Nous vous rappelons que les comptes de la société et les comptes consolidés du Groupe sont audités et certifiés par les cabinets MAZARS et Andrée NEOLIER.

Le mandat du cabinet Andrée NEOLIER arrive à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale. Il sera proposé de le renouveler, étant précisé que Madame Andrée NEOLIER, associée signataire dudit cabinet, serait en charge de la certification des comptes de la Société, en remplacement de Monsieur Patrick BLANCHARD.

II.4. L'EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Entre le 10 mars 2006 et le 05 mars 2012, l'évolution du cours de bourse est la suivante :



Source : Boursorama

II.5. LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes énumère les conventions entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et celles qui, conclues antérieurement, ont poursuivi leurs effets au cours de l'exercice.

III. Analyse des risques

III.1 LES RISQUES DE MARCHÉ

L'activité du Groupe est soumise aux variations des taux du marché.

- Risque de marché : ce risque se décompose en risque de change, risque de juste valeur des instruments financiers à taux fixe, risque de valeur des instruments cotés. Cependant, le portefeuille du groupe est composé essentiellement de placements sur OPCVM à prépondérance monétaire. Dans le cadre de cette gestion, le groupe n'utilise à ce jour, aucun instrument de couverture contre les risques financiers, la structuration du Groupe autour de ses différentes activités étant complémentaire.

En outre, il est précisé qu'aucun instrument financier à terme n'est utilisé pour la gestion des placements.

- Risque de crédit : il correspond au risque de défaut d'un émetteur ou contrepartie c'est-à-dire le risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements.

- Risque de liquidité : c'est le risque de ne pas pouvoir vendre un instrument financier à une valeur proche de sa juste valeur. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de le vendre (absence de marché, de contrepartie acheteuse), soit par une décote dite de liquidité.

- Risque de cash flow lié aux taux d'intérêts : pour les instruments financiers à taux variables, les fluctuations des taux impliquent des variations sur les cash-flows futurs de la société.

Pour ces trois dernières natures de risques, aucun facteur significatif n'a été identifié.

III.2 LES RISQUES PAYS

Le groupe n'est pas soumis au risque pays de manière significative.

III.3 LES RISQUES JURIDIQUES

A notre connaissance, il n'existe aucun litige susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le patrimoine, l'activité et le résultat du Groupe.

Au 31 décembre 2011, la situation des provisions pour risques et charges était la suivante :

En milliers d'euros	Valeur au 31/12/2010	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Variation de périmètr e	Valeur au 31/12/2011
Provision pour impôts						
Provision pour retraites	67	2	4			65
Autres provision pour risques	6	20				26
Autres provision pour charges						
Total	73	22	4			91

La société Avenir Finance a fait l'objet d'assignations et de réclamations contentieuses. Sur le fonds, la société estime, après examen de ses conseils, que ces demandes sont infondées.

III.4 LES INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

III.4.1 Les informations sociales

Les effectifs étaient les suivants :

Entité	2011	2010
Avenir Finance	15	13,83
Avenir Finance Corporate	0	0
Avenir Finance – Investment Managers	22	22,5
Avenir Finance Immobilier	3	3
Sicavonline	18	17,83 (+ 1 CDD)
Avenir Finance Gestion Privée	63	51,83
Avenir Finance Gestion & Property	3	
Total	125	109

Le groupe a étoffé ses effectifs, notamment en poursuivant le développement de son réseau commercial.

L'organisation du temps de travail

Au sein du Groupe, le temps de travail est fixé à 35 heures.

Les rémunérations

La politique de rémunération est basée sur des évaluations individuelles annuelles, afin de prendre en compte les spécificités de chaque fonction et de chaque salarié.

Le Plan d'Epargne Groupe

Sur l'exercice 2011, le montant maximum de l'abondement a été de 1.800 €.

Les relations professionnelles

Il n'existe pas d'accord particulier hormis l'accord des 35 heures signé sur Avenir Finance.

Les conditions d'hygiène et de sécurité

Les conditions d'hygiène et de sécurité répondent à la réglementation en vigueur.

La formation

Il existe un service de formation interne qui a pour objectif de répondre aux besoins du Groupe et aux demandes exprimées par les salariés, notamment à l'occasion de l'entretien annuel.

Pour l'ensemble des collaborateurs, des programmes de formations individuelles ou collectives sont proposés et peuvent être complétés par des formations spécifiques dédiées, notamment dans le domaine réglementaire.

Les Conseillers en Gestion Privée suivent, à leur entrée, un cycle de formation étalé sur six mois dont l'objectif est la maîtrise technique et commerciale de chacun des produits proposés par le Groupe. En complément, une formation hebdomadaire est dispensée par les Managers sur des sujets technico-commerciaux préparés par le service formation. Enfin, le Responsable Produits assure une formation bimestrielle sur des produits donnés.

En ce qui concerne les Managers, ils reçoivent une formation étalée sur trois mois, qui recouvre les techniques de management ainsi que les outils technico-commerciaux : approche globale du patrimoine et des produits proposés par le Groupe.

Il est à noter également que les formations sont également dispensées aux différents partenaires commerciaux du Groupe, au fil des accords conclus.

Les besoins spécifiques sont traités au cas par cas, par l'intermédiaire d'organismes extérieurs.

Il a été mis en place au sein de la société AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE, un examen de contrôle des connaissances minimales pour les conseillers en gestion privée, conformément à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers. La liste des connaissances minimales requises figure en annexe du contrat de travail des collaborateurs concernés.

Un premier contrôle est opéré entre le troisième et le quatrième mois suivant la signature du contrat de travail.

En cas d'échec, un second contrôle est effectué avant le terme du sixième mois de collaboration.

L'emploi et l'insertion

Il n'existe pas aujourd'hui de travailleur handicapé inscrit à l'effectif.

Les œuvres sociales

Sur l'exercice 2011, le Groupe a apporté son soutien à La Fondation Bleustein Blanchet à hauteur de 7.700 €. Ajoutons également que 10.495,94 € ont été attribués à la fondation Avenir Finance placée sous l'égide de l'Institut de France.

III.4.2 Les informations environnementales

La consommation de ressources

Par définition, les métiers tertiaires exercés par le Groupe sont faiblement consommateurs de ressources en eau, matières premières et énergies.

Les atteintes à l'équilibre biologique

De la même façon, les activités du Groupe ne portent pas atteinte à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

Le développement durable

Le développement durable constitue un élément essentiel de la stratégie d'Avenir Finance et correspond aux valeurs qu'elle défend tant dans ses actions caritatives qu'auprès de ses collaborateurs.

Dès 2004, la direction avait décidé au travers du lancement d'un nouveau produit assurance-vie, « WintoWin solidaire », d'inscrire Avenir Finance dans le champ des produits financiers de solidarité.

En 2005, cette initiative s'est traduite par la création d'une Fondation, placée sous l'égide de l'Institut de France, dénommée « Fondation Avenir Finance » dont l'objectif est d'associer des clients, des actionnaires et des collaborateurs du Groupe à une démarche en faveur du respect de la vie et de l'environnement de la planète.

Plus précisément, la Fondation a pour objet de favoriser ou de permettre toute recherche ou toute action liée à l'eau, symbole de la vie : préservation des réserves d'eau, leur utilisation durable, la dépollution des sources, la construction de puits...

Dans son fonctionnement courant, le Conseil d'Administration de la Fondation se compose de 6 membres, dont 3 appartiennent à l'Institut de France. Il se réunit 2 fois par an pour examiner les nouveaux projets et suivre les initiatives soutenues.

Les projets soutenus sont les suivants :

- Inter Aide au Malawi qui a pour but d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par la construction ou la réhabilitation de 10 points d'eau protégés et la construction de 1 250 latrines familiales ;
- Eau et Vie aux Philippines qui met en place un accès à l'eau courante dans les bidonvilles par la création de petites entreprises qui créent et gèrent des réseaux de distribution d'eau de qualité ;
- 1001 Fontaines pour demain au Cambodge qui vise à compléter la couverture de la région Nord-Ouest du Cambodge en stations de purification d'eau et à évaluer l'impact, en termes de santé, auprès des populations bénéficiaires.

III.4.3 Informations sur la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité

La Société et ses filiales ont toujours lutté contre les discriminations et promu les diversités, tant en interne que vis-à-vis de leurs prestataires ou partenaires externes.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le Conseil d'Administration

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS
DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Conformément à la loi, le tableau ci-après résume les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 et fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice 2011.

Date de l'autorisation	Objet de l'autorisation	Mise en œuvre par le CA en 2011
1/ AGE du 25 juin 2009	Pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures en vue de réaliser la ou les augmentations de capital résultant de l'exercice de BSPCE	CA du 28 juillet 2011 Constatation de l'exercice le 6 juin 2011 de 19.759 BSPCE et de l'augmentation de capital consécutive
	Pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures en vue de réaliser la ou les augmentations de capital résultant de l'acquisition définitive d'actions gratuites	1. CA du 28 juillet 2011 Constatation de l'acquisition définitive de 30.667 actions gratuites et de l'augmentation de capital consécutive 2. CA du 23 décembre 2011 Constatation de l'acquisition définitive de 16.137 actions gratuites et de l'augmentation de capital consécutive
2/ AGE du 23 juin 2010	Pouvoirs à l'effet de prendre toutes mesures en vue de réaliser la ou les augmentations de capital résultant de l'émission de BSPCE	NEANT
	Autorisation d'émission d'actions gratuites au profit des salariés d'Avenir Finance et des sociétés qui lui sont liées, dans la limite d'un plafond global de 5% du capital (durée 38 mois – expiration 23 août 2013)	CA du 18 mars 2011 Attribution de 8.000 actions gratuites
3/ AGE 15 juin 2011	Pouvoirs à l'effet de constater l'augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	CA du 28 juillet 2011 Constatation de la création de 8.148 actions et de l'augmentation de capital consécutive

51, rue de Saint-Cyr

69009 LYON

Tél. 04 27 70 54 00

Fax. 04 27 70 54 01

www.avenirfinance.fr

email : info@avenirfinance.fr

ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes 2011 figurant dans ce rapport financier sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport financier, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Danyel BLAIN

Président Directeur Général



Avenir Finance S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 Décembre 2011

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

PATRICK BLANCHARD

9, AVENUE VICTOR HUGO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

MAZARS

EMMANUEL CHARNAVEL

131, BOULEVARD STALINGRAD - 69100 VILLEURBANNE

Avenir Finance S.A.

Siège Social : 51, rue de St Cyr - 69009 Lyon
Société Anonyme au capital de 1 491 991,80 €
N° Siren : 402 002 687

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 Décembre 2011

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avenir Finance SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant, nous attirons votre attention sur la note 1.4 « référentiel comptable » des notes annexes aux comptes consolidés qui font référence aux nouvelles normes d'application obligatoire ou anticipée.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

▪ Tests de dépréciation des actifs incorporels

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note « 2.7 – Ecarts d'acquisition » aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et avons vérifié que la note « 2.7 – Ecarts d'acquisition » donne une information appropriée.

▪ Valorisation des stocks d'immeubles

Une partie importante de l'actif de votre société est constituée d'un stock d'immeubles qui a été évalué conformément à la méthode indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu l'approche retenue et les calculs effectués par la société et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent. Nous avons notamment revu la correcte application de l'amendement de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt », tel que précisé dans la note « 2.12 – Stocks ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Avenir Finance S.A.
Comptes Consolidés
Exercice clos le
31 Décembre 2011

III – Vérification spécifique

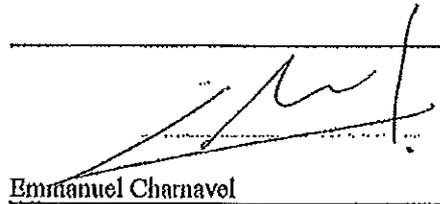
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

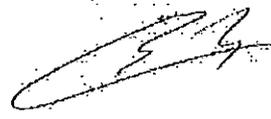
Fait à Villeurbanne et Tassin La Demi Lune, le 26 avril 2012

Les commissaires aux comptes

MAZARS


Emmanuel Charnavel

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES


Patrick Blanchard

Avenir Finance S.A.

Société anonyme au capital de 1 491 991,80 €
Siège social : 51 rue de Saint Cyr, 69009 Lyon
N° Siret : 402 002 687 RCS LYON

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Avenir Finance S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Une partie importante de l'actif de votre société est constitué de titres de participation qui sont évalués conformément à la méthode indiquée dans l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons revu l'approche retenue et les calculs effectués par la société et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

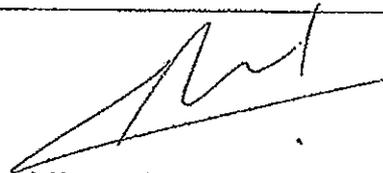
AVENIR FINANCE SA
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2011

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Tassin la Demi Lune et à Villeurbanne, le 26 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Emmanuel Charnavel

ANDREE NEOLYER & ASSOCIES



Patrick Blanchard

AVENIR FINANCE
Société anonyme au capital de 1 491 991, 80 €
Siège Social à LYON (69009) - 51 rue de Saint Cyr
402 002 687 RCS LYON

RAPPORT DU PRESIDENT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2012

**SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET L'APPLICATION DU PRINCIPE D'UNE
REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES EN SON SEIN, LES CONDITIONS DE
PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES
PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**

En complément du rapport général du Conseil d'Administration, et conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport de la composition du Conseil d'Administration et de l'application du principe d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes en son sein et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la société.

Le présent rapport a été élaboré selon les recommandations et exigences formulées par l'AMF.

Le Président du Conseil d'Administration s'est appuyé à cette fin sur des travaux coordonnés par le responsable de la Conformité Groupe, en relation avec la Direction Financière et les directions du Groupe et des filiales. S'ajoutent à ces travaux des contrôles spécifiques de validation et d'analyse des flux de données et ratios financiers coordonnés par la Direction Financière d'Avenir Finance. Avant sa présentation à l'Assemblée Générale, le présent rapport a été



communiqué au Comité d'audit et au Conseil d'Administration d'Avenir Finance, et approuvé par ce dernier lors de sa séance du 21 mars 2012.

A titre préliminaire, il est rappelé que la Société se réfère depuis 2010 au code de gouvernance d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites élaboré en décembre 2009 par l'association MiddleNext (disponible sur le site www.middlenext.com).

Pour rappel, le Président du Conseil d'Administration indique les points de vigilance édictés par le code MiddleNext, nécessaires au bon fonctionnement de la gouvernance et sur lesquels le Conseil d'Administration est invité à s'interroger.

1. Concernant le pouvoir exécutif :

- a) *La compétence du « dirigeant » est-elle adaptée ?*
- b) *Le « dirigeant » est-il isolé ?*
- c) *La rémunération du « dirigeant » peut-elle affecter son jugement ?*
- d) *La succession du « dirigeant » est-elle gérée ?*

2. Concernant le pouvoir de surveillance :

- a) *Le pouvoir de « surveillance » n'empiète-t-il pas sur le pouvoir exécutif ?*
- b) *Les administrateurs remplissent-ils effectivement leur devoir de surveillance ?*
- c) *Les administrateurs ont-ils les moyens matériels de remplir leur mission ?*
- d) *La compétence des administrateurs est-elle adaptée ?*
- e) *Les conditions d'exercice du travail des administrateurs peuvent-elles affecter leur jugement ?*

3. Concernant le pouvoir souverain :

- a) *Les actionnaires sont-ils clairement informés des risques majeurs et prévisibles qui pourraient menacer la pérennité de l'entreprise ?*
- b) *Les actionnaires choisissent-ils réellement les administrateurs ?*
- c) *Les actionnaires participent-ils aux votes ?*
- d) *Existe-t-il un risque de porter atteinte aux intérêts des actionnaires minoritaires ?*
- e) *L'actionnariat est-il géré dans la durée ?*

En outre, le respect des recommandations édictées par le code MiddleNext et auxquelles la Société a souscrit par l'adoption dudit code sera démontré dans le corps du présent rapport. A défaut, il sera justifié de la mise à l'écart de certaines de ces recommandations ou de leur application différée.

Le gouvernement d'entreprise mis en place dans le groupe AVENIR FINANCE semble à ce jour adapté à la taille de l'entreprise et à son actionnariat.



A. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. En formation de Conseil d'Administration

La Société est dirigée par un Conseil d'Administration qui est composé, conformément à loi et à l'Article 16 des statuts, de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Au 31 décembre 2011, il est composé de 6 membres élus pour 6 ans. Ils sont rééligibles au terme de leur mandat. Cette durée est adaptée à la taille de la Société et à ses spécificités.

La liste des membres du Conseil d'Administration de la société et leurs mandats exercés dans d'autres sociétés en 2011 étaient les suivants :

. Président – Directeur Général : Danyel BLAIN

- Représentant d'Avenir Finance à la Présidence d'Avenir Finance Immobilier
- Représentant d'Avenir Finance à la Présidence d'Avenir Finance Corporate
- Administrateur d'Avenir Finance Investment Managers
- Administrateur et Directeur Général Délégué de Sicavonline
- Gérant de la SCI les Balmes
- Gérant de la SCI La Baule Cèrès

. Directeur Général Délégué et Administrateur : Cyril LUREAU

- Président du Conseil d'Administration d'Avenir Finance Investment Managers
- Président Directeur Général de Sicavonline
- Président d'Avenir Finance Gestion Privée



. Administrateur : Joëlle BLAIN

- Aucun autre mandat social

. Administrateur : Gilbert HABERMANN

- Administrateur I.C.G

. Administrateur : Frédéric BOUTE

- Administrateur de Thaly
- Administrateur de F. Iniciativas

. Administrateur : AGEAS France

- Aucun autre mandat social

. Représentant permanent d'AGEAS France, administrateur : Alain REGNAULT

- Membre du Directoire d'Amev Clamart
- Directeur Général Délégué d'AGEAS France
- Administrateur de SICAVONLINE
- Administrateur de Mutalliance

La nomination de ces administrateurs a été proposée à l'assemblée générale conformément aux dispositions légales applicables en la matière et les actionnaires ont disposé de l'ensemble des informations nécessaires sur les candidats, préalablement au vote des résolutions relatives à ces nominations.

En outre, chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat a fait l'objet d'une résolution distincte permettant aux actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil d'Administration de la Société.

Trois des six administrateurs sont considérés comme indépendants.

Il est en outre rappelé qu'est considéré comme indépendant, au sens de la gouvernance d'entreprise, l'administrateur qui n'a pas de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance de son jugement, et notamment :



- . n'est ni salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une Société de son groupe et ne l'a été au cours des trois derniers exercices ;
- . n'est ni client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou d'une société de son groupe ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- . n'est pas actionnaire de référence de la Société ;
- . n'a pas de lien familial avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- . n'a pas été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.

Aussi, compte tenu de ces critères, sont considérés comme membres indépendants Messieurs Frédéric BOUTE et Gilbert HABERMANN, ainsi que la société Ageas France. Bien qu'Ageas France et certaines filiales du Groupe (Sicavonline, Avenir Finance Gestion Privée, Avenir Finance Investment Managers notamment) aient des intérêts financiers communs, ces derniers ne sont pas susceptibles d'altérer le jugement de la société Ageas France et de ses dirigeants.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration d'Avenir Finance compte parmi ses membres Madame Joëlle BLAIN, et ce depuis la constitution de la Société. Par conséquent, la Société répond d'ores et déjà aux mesures transitoires édictées par la loi sur la représentation équilibrée des femmes et des hommes au conseil d'administration.

Avenir Finance a toujours promu la représentation féminine au sein des organes sociaux.

Afin de se conformer avec le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil d'administration, la Société devra compter lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à se tenir en 2014 au moins 20% de femmes, et 40% lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à se tenir en 2017. A ce jour, la part des femmes au sein du Conseil représente 16,66%.

Par ailleurs, du fait leur activité et leur expérience dans le monde des affaires, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration sont au fait des dispositifs de gouvernance et des responsabilités qui leur incombent. La parfaite déontologie des administrateurs est notamment démontrée par leur assiduité aux réunions et leur investissement dans le fonctionnement de la Société, ainsi qu'il sera exposé ci- après.



1.2. En formation de Comité d'audit

Faisant usage de l'exception visée à l'article L.823-20 alinéa 4 dudit Code, le Conseil d'administration du 7 avril 2011 a décidé que le Conseil d'administration réuni en formation de comité spécialisé remplirait les fonctions de comité d'audit. Par conséquent, le Conseil d'Administration, à l'exclusion des membres exerçant des fonctions de direction, se réunit en formation de comité d'audit. Le directeur général et/ou les directeurs généraux délégués peuvent néanmoins être invités à participer aux réunions, en tout ou partie.

Le comité d'audit doit comprendre au moins un membre indépendant et ayant des compétences particulières en matière financière ou comptable.

Le Comité d'audit de la société s'est réuni pour la première fois le 28 juillet 2011, à l'occasion de l'examen des comptes semestriels 2011 de la société et du Groupe Avenir Finance.

Il est rappelé que le Comité d'audit est chargé d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

Sans préjudice des compétences des organes chargés de l'administration, de la direction et de la surveillance, ce comité est notamment en charge du suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

2. MODE DE FONCTIONNEMENT

2.1 Règlement intérieur :

Le Conseil d'Administration a adopté le 15 mars 2006 un règlement intérieur qui a pour objet de fixer, dans le cadre des dispositions statutaires et légales en vigueur, le mode de fonctionnement du conseil d'administration de la société AVENIR FINANCE.



Ce règlement intérieur contient une clause de confidentialité à laquelle sont soumis les membres du Conseil.

Par ailleurs, lors de sa séance du 28 juillet 2011, le Conseil d'administration a adopté le règlement intérieur du Comité d'audit. Ce règlement intérieur complète par conséquent celui du Conseil d'administration de la société AVENIR FINANCE, auquel il est annexé.

2.2 Fréquence des réunions et convocation des membres :

2.2.1. En formation de Conseil d'Administration

Le règlement intérieur prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les convocations sont faites par tous moyens, par le Président, ou en son nom, par toute personne qu'il désigne. Les réunions se tiennent en tout lieu fixé par la convocation.

Les Commissaires aux Comptes assistent aux séances du Conseil au cours desquelles sont arrêtés les comptes semestriels ou annuels. Le responsable de la Conformité du Groupe est convié à chaque réunion du Conseil.

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2011 sur convocation du Président. Le taux de présence moyen a été de 80,95 % avec un minimum de 66,66 % et un maximum de 83,33 % montrant ainsi la forte implication des Administrateurs.

2.2.2. En formation de Comité d'audit

Le règlement intérieur prévoit que le Comité d'audit se réunit autant de fois qu'il le jugera opportun, et au moins deux fois par an, sur convocation du Président du conseil d'administration ou de l'un des membres du comité d'audit ou toute autre personne spécialement déléguée à cet effet par l'une des personnes sus désignées, au siège social ou en tout lieu en France désigné dans la convocation. Cette convocation doit être accompagnée des documents nécessaires aux délibérations.

Le Comité d'audit ayant été mis en place le 28 juillet 2011, ce dernier s'est réuni une seule fois au cours de l'exercice 2011 dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels.

Le taux de présence était de 83,33 %



2.3 Procès-verbal des délibérations :

2.3.1. En formation de Conseil d'Administration

A l'issue de chaque séance du Conseil d'Administration, le procès-verbal de réunion, contenant notamment un résumé des débats, le résultat des votes et les décisions adoptées, est préparé par le secrétaire du conseil ou toute autre personne désignée par le Président et signé par le Président et un administrateur au moins. En l'absence du Président, le procès-verbal est signé par deux administrateurs au moins.

Le procès-verbal est tenu dans le registre des procès-verbaux du conseil d'administration prévu à cet effet et tenu au siège social de la Société.

Les copies et extraits du procès-verbal de délibération sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration, un directeur général, un administrateur délégué temporairement dans les fonctions de président ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

Nous vous rappelons ci-après l'ordre du jour des Conseils tenus en 2011 et la participation des Administrateurs :

<p>- 11/01/2011 <i>Cinq Administrateurs sur six étaient présents</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Lecture et approbation du procès verbal de la précédente séance du conseil d'administration ;• Autorisation conférée au Président Directeur Général de souscrire au nom et pour le compte de la société un engagement de caution solidaire d'un montant de 3.357.000 euros ;• Questions diverses ;
<p>-18/03/2011 <i>Quatre Administrateurs sur six étaient présents</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ;• Autorisation conférée au Président Directeur Général de souscrire au nom et pour le compte de la société un engagement solidaire d'un montant de 3.489.000 € euros ;• Attribution de 6.000 actions gratuites à Monsieur Thibault DELAHAYE ;• Modification des conditions d'attribution d'actions gratuites de Monsieur QUEF ;• Questions Diverses.
<p>- 7/04/2011 <i>Cinq Administrateurs sur six étaient présents</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ;• Examen et arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2010 ;• Approbation du rapport du Président sur le contrôle interne ;• Point de gouvernance d'entreprise ;• Conventions réglementées ;



	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un comité d'audit ; • Mécénat au profit de la Fondation Avenir Finance ; • Convocation et préparation de l'assemblée générale annuelle ; • Préparation du rapport financier annuel ; • Rapport spécial sur les délégations en matière d'augmentation de capital ; • Rapport spécial sur les actions gratuites ; • Rapport spécial sur les stock – options ; • Questions diverses
<p>- 28/07/2011 Cinq Administrateurs sur six étaient présents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; • Activité du 1^{er} semestre 2011 et examen des comptes consolidés au 30 juin 2011 ; • Perspectives pour le second semestre ; • Préparation du rapport financier semestriel ; • Exercice de 19.756 BSCPE et modification consécutive au paiement du dividende en actions et modification consécutive des statuts ; • Adoption du règlement intérieur du comité d'audit ; • Questions diverses.
<p>- 30/09/2011 Cinq Administrateurs sur six étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; • Autorisation conférée au Président Directeur Général de souscrire au nom et pour le compte de la Société un engagement de caution solidaire d'un montant de 100.000 € euros ; • Questions diverses.
<p>- 23/11/2011 Cinq Administrateurs sur six étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; • Autorisation donnée à la Société de se porter caution de sa filiale Avenir Finance Immobilier à hauteur de 500.000 euros ; • Questions diverses.
<p>- 23/12/2011 Cinq Administrateurs sur six étaient présents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil d'administration ; • Acquisition définitive d'actions gratuites ; • Questions diverses.

Toutes les questions importantes sont présentées et discutées en Conseil, en particulier touchant la stratégie du Groupe, le développement commercial, la gestion des risques.



Le Président informe également le Conseil des principaux projets ou orientations touchant à la gestion proprement dite (immobilier, sécurité, système d'information, organisation générale...).

Enfin, pour l'arrêté à fin juin et fin décembre, les comptes sociaux et les comptes consolidés d'Avenir Finance lui sont présentés pour arrêté. Le Conseil statue, également, sur la gestion financière de l'ensemble du Groupe.

La Société s'efforce de renforcer le droit à l'information des administrateurs en leur communiquant l'ensemble des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leurs missions dans de meilleurs délais.

En tout état de cause, le Président et la Direction Générale sont à la disposition de chacun des administrateurs, qui peuvent solliciter des compléments d'informations ou documents annexes.

2.3.2. En formation de Comité d'audit

Un compte-rendu est rédigé à l'issue de chaque réunion du Comité.

Le Comité d'audit doit rendre compte régulièrement de ses travaux au conseil d'administration, et en tout état de cause, à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels et semestriels.

Ce compte-rendu, ou à défaut un exposé sommaire de la réunion, est soumis à l'examen du Conseil d'Administration suivant, qui doit en prendre acte.

Le Conseil d'Administration statue annuellement, à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels, sur l'évaluation des travaux du Comité d'audit.

La séance du Comité d'audit du 28 juillet 2011 portait sur les points suivants :

- Audit du projet de comptes consolidés au 30 juin 2011,
- Examen du projet de communiqué sur l'activité semestrielle,
- Organisation future des travaux du comité,
- Questions diverses.



3. Conventions réglementées

Les procédures d'autorisation préalables sont respectées. Elles concernent les opérations réalisées entre des sociétés du Groupe et l'un des administrateurs, le Directeur Général ou l'un des Directeurs Généraux de la Société.

Il peut s'agir de conventions courantes, dans le cadre des activités du Groupe ou de gestion de l'entreprise, contractées à des conditions exceptionnelles ou de conventions exceptionnelles.

Ces conventions sont transmises aux Commissaires aux Comptes, pour présentation de leur rapport spécial à l'Assemblée Générale. L'inventaire de ces conventions a été établi et communiqué aux Commissaires aux comptes.

3. CONVENTIONS DITES « DECLARABLES »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales et significatives pour l'une des parties. L'inventaire de ces conventions a été établi et communiqué aux Commissaires aux Comptes.

4. PRESENTATION DES POUVOIRS DONNES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU DIRECTEUR GENERAL

Le conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général.

A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président Directeur Général ou des Directeurs Généraux Délégués.

Il est rappelé que le Président-Directeur Général est assisté d'un Directeur Général Délégué et d'un Directeur Général Adjoint.

L'activité du Groupe s'exerçant sur deux sites distincts, Lyon et Paris, la direction générale était représentée en permanence sur ces deux sites.

La désignation de Directeurs Généraux Délégués ou adjoints permet en outre de ne pas concentrer tous les pouvoirs entre les mains d'un mandataire unique et de parer le cas échéant à un éventuel cas d'indisponibilité du Président-Directeur Général.



5. MISE EN PLACE DE COMITES

Comme indiqué précédemment, la mise en place d'un Comité d'audit a été adoptée lors du Conseil d'Administration du 7 avril 2011.

En raison de la taille de la Société et du nombre restreint de membres du Conseil, il a été décidé de faire application de l'article L.823-20 4° du code de commerce, permettant de confier les missions du comité d'audit au Conseil d'Administration.

La mise en place d'autres comités spécialisés n'est pas envisagée à l'heure actuelle.

6. EVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Lors du Conseil d'Administration du 28 avril 2010 appelé à arrêter les comptes de l'exercice 2009, les administrateurs ont été invités à se prononcer sur la gouvernance d'entreprise.

C'est à cette occasion qu'il a été décidé d'adhérer au code de gouvernance MiddleNext.

Le Conseil d'Administration appelé à arrêter les comptes annuels 2011 est de nouveau invité à faire un point sur la gouvernance d'entreprise. Les membres du Conseil pourront évaluer les travaux du Conseil et faire toutes propositions visant à l'amélioration de ces derniers.

Le Comité d'audit pourra également formuler toute recommandation en la matière.

B. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ALLOUES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRIGEANTS

Compte tenu de la politique de rémunération mise en place par la Société depuis sa création et de la composition de son Conseil d'Administration, aucun comité des rémunérations n'a été mis en place à ce jour par la société.

1. JETONS DE PRESENCE

Le montant global des jetons de présence proposé à l'assemblée générale ordinaire annuelle est réévalué chaque année en fonction selon le nombre des administrateurs en fonction. Ce montant global est ensuite réparti par le conseil d'administrateur à parts égales entre tous ses membres. Ainsi, le montant des jetons de présence alloué à



chaque administrateur pour l'exercice de son mandat est resté inchangé depuis 2002. Il est de 3.000 euros par exercice social.

2. REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La politique de rémunération et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux d'AVENIR FINANCE est conforme aux recommandations du Code MiddleNext. En effet, celle-ci est fondée sur les sept principes dégagés par ce texte : exhaustivité, équilibre, benchmark, cohérence, lisibilité, mesure, transparence.

Au titre de son mandat de Directeur Général, Monsieur Danyel BLAIN perçoit une rémunération annuelle brute de 187 030 euros. Il est en outre précisé que Monsieur Danyel BLAIN n'est pas titulaire d'un contrat de travail au sein de la Société. En effet, conformément aux règles de droit applicables en la matière, Monsieur Danyel BLAIN, membre du conseil d'administration depuis la constitution de la Société et désigné dès lors en qualité de Président-Directeur Général, ne peut se voir allouer de contrat de travail.

Monsieur Cyril LUREAU perçoit au titre de son mandat de Directeur Général Délégué et de son contrat de travail, une rémunération annuelle brute globale de 243 413 euros.

Aucune rémunération variable n'était allouée aux dirigeants de la Société au 31 décembre 2011.

Ces rémunérations sont rendues publiques à l'occasion de la diffusion du rapport de gestion annuel.

Il est par ailleurs indiqué qu'aucune indemnité de départ ou système de retraite supplémentaire n'a été mis en place au profit des dirigeants et mandataires sociaux actuellement en fonction.

Au cours de l'exercice 2011, aucune attribution d'actions gratuites ou de stock-options de la Société ou de l'une des sociétés qu'elle contrôle n'a été consentie au profit de l'un des dirigeants de la Société.

Il est cependant rappelé que :

- Monsieur Danyel BLAIN s'est vu attribuer par décision du Conseil d'Administration du 28 juillet 2009, 11.393 BSPCE. Ces BSPCE ont été intégralement souscrits. Ils ont été exercés le 6 juin 2011, au prix de 0,60 euros.



- Madame Joëlle BLAIN s'est vu attribuer par décision du Conseil d'Administration du 28 juillet 2009, 8.363 BSPCE. Ces BSPCE ont été intégralement souscrits. Ils ont été exercés le 6 juin 2011, au prix de 0,60 euros.
- Monsieur Cyril LUREAU s'est vu attribuer par décision du Conseil d'Administration du :
 - 28 juillet 2009, 10.590 BSPCE. Ces BSPCE ont été intégralement souscrits. Ils sont exerçables jusqu'au 27 juillet 2014, au prix de 0,60 euros.
 - 28 juillet 2009, 3.000 BSPCE. Ces BSPCE ont été intégralement souscrits pour un prix de 0,06 euros. Ils sont exerçables jusqu'au 27 juillet 2014, au prix de 4,64 euros.
 - 27 décembre 2009, 100.000 BSPCE (dont 30.000 soumis à des conditions particulières. Ces BSPCE ont été intégralement souscrits pour un prix de 0,10 euros. Ils sont exerçables jusqu'au 23 décembre 2014, au prix de 7,38 euros.

Il est précisé que l'attribution du Conseil d'Administration du 28 juillet 2009 de BSPCE au prix d'exercice de 0,60 € a été consentie aux dirigeants susvisés en contrepartie de retenues sur leurs rémunérations au cours du second semestre 2008. Le même Conseil a attribué 30.667 actions gratuites et 8.929 BSPCE à des salariés du Groupe ayant également consenti à des retenues sur salaires. L'exercice des BSPCE est conditionné à la présence des bénéficiaires dans la Société ou l'une des sociétés du groupe. Les 30.667 actions gratuites ont été intégralement acquises par leurs bénéficiaires le 28 juillet 2011.

C.ACTIONNARIAT

1. MODALITES DE PARTICIPATIONS DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'article 24 des statuts de la Société fixe les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale :

« I - L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les dissidents, les incapables et les absents.

II - L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint ou voter par correspondance ; la forme des pouvoirs et des votes par correspondance est déterminée par le Conseil dans les conditions prescrites par la réglementation en vigueur.



Les mineurs et les incapables seront représentés par leurs tuteurs et administrateurs et les Sociétés par une personne ayant la signature sociale ou valablement déléguée à cet effet, le tout sans que les tuteurs, administrateurs et autres représentants aient besoin d'être personnellement actionnaires.

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer et voter aux Assemblées par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication permettant leur identification dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

III - L'accès aux Assemblées pourra être subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur le registre des actionnaires cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires au porteur devront fournir un certificat d'immobilisation des titres. Tout actionnaire ayant immobilisé des titres en vue de participer à une Assemblée Générale peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions pendant la période minimale d'inscription nominative ou d'indisponibilité des titres au porteur, en notifiant au teneur de compte habilité par le Conseil des Marchés financiers, la révocation de cette inscription ou de cette indisponibilité jusqu'à 15 heures, heure de PARIS, la veille de l'Assemblée Générale, à la seule condition, s'il a demandé une carte d'admission ou déjà exprimé son vote à distance ou encore envoyé un pouvoir, de fournir au teneur de compte habilité par le Conseil des marchés financiers les éléments permettant d'annuler son vote ou de modifier le nombre d'actions et de voix correspondant à son vote ».

Conformément aux dispositions légales, tous les actionnaires sont informés de la tenue de toute assemblée générale de la Société par voie de parution (i) au BALO d'un avis de réunion valant le cas échéant avis de convocation et (ii) au TOUT LYON (69) d'un avis de convocation. Par ailleurs, les titulaires d'actions nominatives sont convoqués par lettre simple.

Par ailleurs, depuis 2011 et en application de la directive européenne du 11 juillet 2007, la société publie l'avis de réunion sur son site internet au moins 35 jours avant la tenue de l'assemblée générale, précisant en outre les conditions dans lesquelles les actionnaires peuvent se procurer les documents préparatoires à ladite assemblée.

Au moins 21 jours avant la date de l'assemblée générale, la société publie sur son site internet le nombre de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital à la date de publication de l'avis de réunion au BALO, l'ensemble des documents que les actionnaires ont le droit de consulter préalablement à l'assemblée et le texte de résolutions.



Par ailleurs, l'ensemble des documents à envoyer aux actionnaires spontanément ou à leur demande leur est adressé dans les conditions légales. De même, la Société tient à la disposition de tout actionnaire, en son siège social, tous les documents visés par la loi.

Enfin, les avis de réunion et de convocation rappellent les modalités de participation et de représentation aux assemblées générales de la Société, afin que tout actionnaire, quelque soit sa participation au capital, puisse participer au vote des résolutions qui lui sont soumises, que ce soit physiquement, par correspondance ou en donnant mandat au Président ou à toute autre personne visée par la loi.

2. STRUCTURE DU CAPITAL DE LA SOCIETE

Le rapport de gestion comprend les informations relatives à la structure du capital de la Société.

D. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

1. LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

OBJECTIFS :

Le contrôle interne est défini, au sein du Groupe Avenir Finance, comme le processus mis en œuvre par la Direction visant les objectifs suivants :

- la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'ensemble des activités du Groupe,
- la protection des actifs,
- la connaissance précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- l'assurance que les activités opérationnelles des différentes filiales s'inscrivent dans le cadre défini par les organes sociaux, les lois et règlements en vigueur, par les valeurs internes au Groupe,
- la prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- la fiabilité des informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et en externe.

ENVIRONNEMENT DE CONTROLE ET EVALUATION DES RISQUES :



Le Groupe a mis en place un schéma de contrôle fondé sur une organisation issue d'un mode de management décentralisé, en particulier, par type de métiers.

Ce management repose donc sur des dirigeants opérationnels (Filiales organisées par métiers), qui sont responsables de la conduite des activités et des résultats dans le cadre des priorités économiques et humaines, arrêtées par la Direction Générale du Groupe, en charge de la bonne marche opérationnelle de l'ensemble des activités.

ACTIVITES DE CONTROLE:

Conformément aux principes en vigueur au sein du Groupe, le dispositif de Contrôle Interne d'Avenir Finance s'applique sur le périmètre consolidé qui inclut l'ensemble des filiales.

Les activités de Contrôle Interne d'Avenir Finance, communs à l'ensemble des entités du Groupe sont articulées autour de procédures qui visent à atteindre les objectifs suivants:

- maîtriser les risques liés aux différentes activités,
- responsabiliser l'ensemble des acteurs, à faire en sorte que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise
- sécuriser les principaux processus opérationnels et flux financiers des filiales,
- actualiser régulièrement les procédures, notamment comptables et de traitement de l'information.

Les Dirigeants des filiales « métiers » du Groupe sont responsables de la mise en œuvre des procédures de contrôle interne destinées à sécuriser les principaux processus opérationnels et fonctionnels de leur entité. Ils sont garants de l'application des principes et bonnes pratiques définis par le Groupe.

Les procédures de contrôle interne sont complétées par une veille réglementaire et financière qui vise à identifier en amont et à anticiper les évolutions de la législation et de la réglementation française et européenne qui pourraient avoir un impact sur les contraintes applicables à la société.



Au sein des filiales, des recueils de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents. Ils portent notamment sur le respect des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, etc. Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes.

En outre, des dispositifs de contrôle interne spécifiques recouvrent :

- les systèmes d'informations, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant.
- la prévention du blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme, conformément aux procédures et recommandations édictées par le Groupe. Des moyens spécifiques sont mis en œuvre afin de satisfaire aux diligences prévues par les lois et réglementations en vigueur en matière de surveillance et contrôle des opérations (incluant notamment les opérations en espèces et les chèques), de formation du personnel, d'adoption de règles écrites internes, ainsi qu'aux obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle.

Il doit être rappelé que le dispositif de Contrôle Interne, aussi complet qu'il soit, ne peut donner qu'une assurance raisonnable et non pas une garantie absolue que les risques visés dans le présent rapport sont totalement éliminés.

2. DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les informations financières et comptables destinées aux actionnaires sont établies par la Direction Générale du Groupe.

Les règles et les procédures sont communes aux comptes sociaux et aux comptes consolidés.

La fonction financière et comptable d'Avenir Finance est centralisée au siège.

Le partage des responsabilités relatives à la fonction comptable et les principes fondamentaux relatifs au contrôle comptable sont décrites dans un manuel de procédures comptables et financières. Ce manuel fait l'objet de mises à



jour régulières suivant l'évolution des normes comptables. Il constitue l'outil de base des bonnes pratiques comptables au sein du Groupe.

Le service de comptabilité générale transmet des reportings mensuels à la Direction Générale du Groupe.

Ce dispositif est applicable aux comptes consolidés. La consolidation est externalisée auprès d'un cabinet d'expertise comptable, la société KPMG, et est réalisée semestriellement.

Les principes de consolidation ont été soumis à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. Les écarts d'acquisition, les parts de marché et les fonds de commerce font l'objet de tests de valeur selon la méthode d'actualisation des flux futurs de trésorerie.

3. MISSIONS REALISEES EN 2011 :

Les conclusions tirées des contrôles opérés par les autorités de tutelle les années précédentes ont été étendues au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe. En effet, les équipes administratives, les systèmes d'informations, sont autant d'éléments communs aux différentes sociétés du groupe. L'évolution des procédures et des outils, et la formation des collaborateurs profitent donc à l'ensemble de nos départements.

Conformément aux engagements pris auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel en 2009, une personne a été recrutée, en fin d'année 2010, afin de répondre aux exigences de la réglementation en matière de conformité et de contrôles internes sur la filiale SICAVONLINE. Le Chargé de la conformité et des contrôles internes avait pour première mission de formaliser un certain nombre de procédures, ce qu'il a poursuivi au cours du premier semestre 2011, et de mettre en place les processus opérationnels et les contrôles (issus d'un plan de contrôle interne) qui en découlaient. L'ensemble de ces revues de procédures a été étendu au niveau de la société mère (procédures comptables notamment) et de la société AVENIR FINANCE GESTION PRIVEE.

Parallèlement, des efforts significatifs ont été menés pour présenter aux nouveaux entrants la réglementation, ses évolutions, et la politique de conformité du groupe. Lors de leur arrivée au sein du groupe, les collaborateurs sont également sensibilisés et formés aux risques et à la gestion des risques.



Par ailleurs, conformément au Règlement Général de l'AMF, certains collaborateurs (notamment les salariés d'AVENIR FINANCE INVESTMENT MANAGERS, les Conseillers en Gestion Privée salariés d'AVENIR FINANCE GESTION PRIVÉE) sont également appelés à passer un examen de vérification des connaissances minimales sur les sujets suivants :

- les marchés financiers et la réglementation bancaire et financière,
- les prestataires de services d'investissement et leurs activités,
- la déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements,
- la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme,
- la réglementation « Abus de marché »,
- le démarchage bancaire et financier, la vente à distance et le conseil du client,
- la relation client,
- les instruments financiers et les risques,
- la gestion pour compte de tiers,
- le fonctionnement et l'organisation des marchés,
- le post-marché,
- les émissions et les opérations sur titres,
- bases comptables et financières.

Alors que les collaborateurs plus anciens bénéficient d'une clause de Grand Père les dispensant de cet examen réglementaire, des formations abordant ces sujets leur ont été proposées afin de mettre à jour leurs connaissances en la matière.

Les rapports de contrôles, le suivi des travaux effectués en matière de conformité, de déontologie et de contrôle interne sont adressés à la Direction. A titre d'exemple, depuis la mise en place du partenariat signé avec Ageas France les administrateurs de Sicavonline ont décidé de se réunir fréquemment, sous la forme de Conseils d'Administration ou de Comités de Pilotage. Le dispositif de conformité, les sujets législatifs et réglementaires sont inscrits à l'ordre du jour de chacune de ces réunions.

E. PERSPECTIVES 2012

Ces démarches doivent permettre de poursuivre la formalisation et la mise à jour des procédures, de mener à bien les missions de contrôle et de conformité, et d'accompagner ainsi le groupe dans sa croissance tout en maîtrisant les risques et l'évolution de la réglementation.



En 2012, le dispositif de contrôle interne et de conformité va mettre l'accent sur :

- la continuité du travail de mise à jour des procédures réglementaires et opérationnelles,
- la continuité de la formation du personnel, et des partenaires, aux sujets réglementaires et à la gestion des risques.

Fait à Lyon, le 21 mars 2012

Le Président du Conseil d'Administration



Avenir Finance S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en
application de l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du Président
du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2011

ANDREE NEOLIER & ASSOCIES

PATRICK BLANCHARD

9, AVENUE VICTOR HUGO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE

MAZARS

EMMANUEL CHARNAVEL

131, BOULEVARD STALINGRAD - 69100 VILLEURBANNE

Avenir Finance S.A.

Siège Social : 51, rue de St Cyr - 69009 Lyon
Société Anonyme au capital de 1 491 991,80 €
N° Siren : 402 002 687

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en
application de l'article L.225-235 du Code de
commerce, sur le rapport du Président
du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2011

Avenir Finance SA

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

*Exercice clos le 31
décembre 2011*

**Rapport des commissaires aux comptes établi en application de
l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président
du Conseil d'Administration de la société Avenir Finance SA**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Avenir Finance SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Avenir Finance SA

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

*Exercice clos le 31
décembre 2011*

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- prendre connaissance du processus d'évaluation mis en place pour apprécier la qualité et le caractère suffisant de sa documentation, pour ce qui concerne les informations portant sur l'évaluation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Avenir Finance SA

*Rapport des commissaires
aux comptes établi en
application de l'article
L.225-235 du Code de
commerce*

*Exercice clos le 31
décembre 2011*

Autres informations

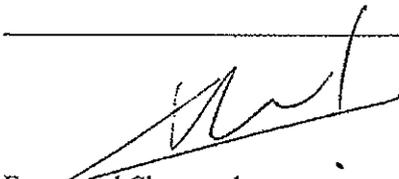
Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L225-37 du Code de commerce.

Fait à Villeurbanne et Tassin La Demi Lune, le 26 avril 2012

Les commissaires aux comptes

MAZARS

ANDRÉE NEOLIER & ASSOCIES


Emmanuel Charnavel


Patrick Blanchard